



**NOTICE ANNUELLE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

**LE 26 MAI 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	3
RUBRIQUE 1 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE .....	4
1.1 Nom, adresse et constitution .....	4
1.2 Filiales et liens intersociétés .....	5
RUBRIQUE 2 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ.....	6
2.1 Généralités.....	6
2.2 Développements survenus au cours des trois derniers exercices .....	6
RUBRIQUE 3 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	11
3.1 Aperçu des activités .....	11
3.2 Description des segments de marchés .....	11
3.3 Décentralisation des activités .....	14
3.4 Ressources humaines .....	20
3.5 Questions d'ordre environnemental .....	20
3.6 Facteurs de risque.....	21
RUBRIQUE 4 : DIVIDENDES.....	23
RUBRIQUE 5 : STRUCTURE DU CAPITAL .....	24
RUBRIQUE 6 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES .....	24
RUBRIQUE 7 : ACTIONS ENTIÈRÉES ET ACTIONS ASSUJETTIES À UNE RESTRICTION CONTRACTUELLE À LA LIBRE CESSION .....	25
RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET HAUTS DIRIGEANTS .....	26
RUBRIQUE 9 : INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	29
RUBRIQUE 10 : LE COMITÉ D'AUDIT .....	29
RUBRIQUE 11 : POURSUITES.....	33
RUBRIQUE 12 : MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES .....	33
RUBRIQUE 13 : AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES .....	34
RUBRIQUE 14 : CONTRATS IMPORTANTS.....	34
RUBRIQUE 15 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES .....	34
ANNEXE A .....	I

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Certains énoncés figurant dans les rubriques « Développement général de l'activité » et « Description de l'activité » de la présente notice annuelle constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se rapportent à des événements futurs ou au rendement, aux activités et aux occasions futurs de la Société. Tout autre énoncé à l'exception des énoncés relatifs à des faits historiques peut constituer un énoncé prospectif. L'emploi de termes comme « prévoir », « continuer », « s'attendre à », « devoir », « projeter » et « croire » ainsi que des formes conditionnelles et futures de ces verbes et d'autres termes et énoncés semblables visent à signaler ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent substantiellement de ceux exprimés par ces énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les énoncés prospectifs contenus dans la présente notice annuelle sont raisonnables mais elle ne peut être certaine que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Par conséquent, on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés ne sont donnés qu'à la date de la présente notice annuelle. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour des renseignements portant sur les risques inhérents et les incertitudes se rapportant aux attentes futures. Ces facteurs de risques ne devraient pas être considérés comme exhaustifs.*

*Ces énoncés sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment des hypothèses concernant :*

- *la stabilité de l'économie à l'échelle mondiale;*
- *les dernières tendances du secteur et les facteurs touchant la demande dans le secteur de l'aviation et de la production d'énergie industrielle;*
- *la croissance continue de la demande en avions commerciaux (avions de grande taille, avions régionaux et avions d'affaires);*
- *la stabilité de la demande dans le secteur militaire;*
- *la dépendance envers les clients de taille;*
- *la disponibilité des matières premières et la stabilité de leur coût;*
- *la stabilité du taux de change, surtout le taux du dollar canadien par rapport au dollar américain;*
- *la capacité de la base d'approvisionnement de maintenir le taux de production prévu;*
- *l'exécution normale des contrats et le lancement soutenu d'initiatives stratégiques, surtout celles qui sont liées à la réduction des coûts;*
- *les liquidités et l'accès à des ressources en capital et le renouvellement de la facilité de crédit;*
- *les facteurs touchant les clauses restrictives en matière d'emprunts et les fluctuations des taux d'intérêt;*
- *les risques opérationnels liés aux secteurs Aérospatiale et Industriel;*
- *les facteurs touchant les questions environnementales;*
- *le renouvellement de conventions collectives;*
- *la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée.*

## RUBRIQUE 1 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

### 1.1 Nom, adresse et constitution

Héroux-Devtek inc. (la « Société » ou « Héroux-Devtek ») a initialement été constituée le 17 mars 1942 au moyen de lettres patentes émises en vertu de la partie I de la *Loi sur les compagnies* (Québec) sous le nom de « Héroux Machine Parts Limited ». Les lettres patentes supplémentaires modifiant notamment les pouvoirs d'emprunt, le nom et le capital-actions de la Société ont été émises le 6 juillet 1943, le 17 août 1947, le 13 mars 1967, le 25 mai 1978 et le 15 décembre 1978. La Société a été continuée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) par un certificat de continuation daté du 30 septembre 1982. La Société est désormais assujettie à la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) qui est entrée en vigueur le 14 février 2011.

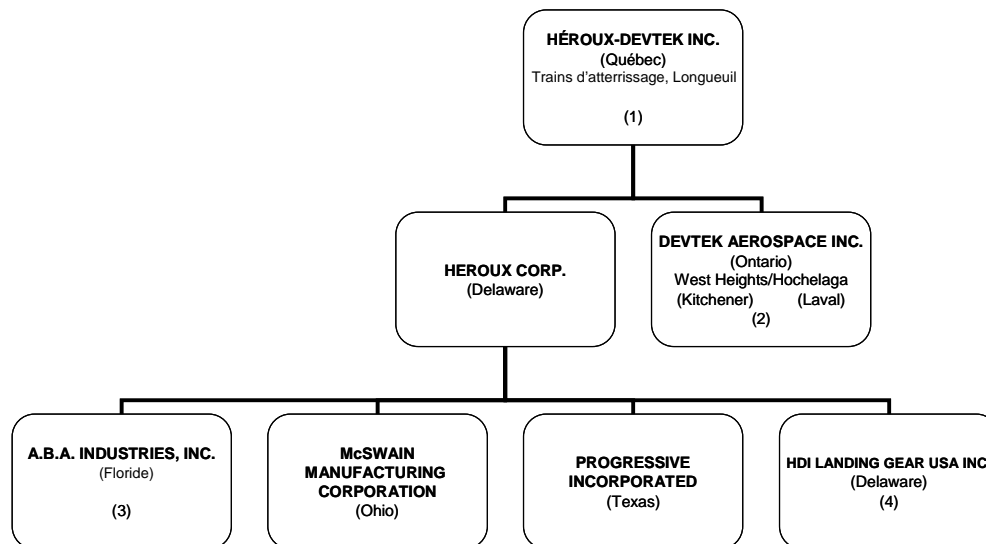
Le 26 juin 1985, la Société a fusionné avec 2320-4894 Québec inc., société de gestion constituée par les deux membres de la haute direction de la Société à cette époque, dans le cadre de la vente par Bombardier Inc. de ses actions dans la Société. Après l'acquisition de Devtek Corporation (« Devtek »), des statuts de modification ont été déposés le 8 septembre 2000 afin de remplacer la dénomination de la Société par sa dénomination actuelle à compter du 12 juin 2000.

Le 30 mars 2006, Héroux-Devtek Aérostructure inc., filiale en propriété exclusive détenue indirectement par la Société, a été liquidée par absorption dans la Société, et l'ensemble de ses éléments d'actif, y compris les trois usines dont elle a la propriété, a été transféré à la Société. Les activités qu'exerçaient antérieurement Héroux-Devtek Aérostructure inc. à Dorval, par Les Industries C.A.T. inc. à Montréal et par Magtron Precision (« Magtron ») à Toronto, sont maintenant exercées par la ligne de produits Aérostructure.

Le bureau principal et siège social de la Société est situé au 1111, rue Saint-Charles Ouest, Tour Est, bureau 658, Longueuil (Québec) J4K 5G4. L'exercice de la Société se termine le 31 mars. À moins d'indication contraire, les termes « Société » et « Héroux-Devtek » employés ci-après font référence à Héroux-Devtek inc. et à ses filiales.

## 1.2 Filiales et liens intersociétés

L'organigramme suivant présente la structure de la Société et de ses filiales, qui sont toutes détenues en propriété exclusive, directement ou indirectement, de même que leur territoire de constitution respectif.



(1) Héroux-Devtek Aérostructure inc. a été liquidée par absorption dans Héroux-Devtek inc. le 30 mars 2006. Les activités qu'exerçaient antérieurement Héroux-Devtek Aérostructure inc. à Dorval, Les Industries C.A.T. inc. (Montréal) et Magtron Precision (Toronto) sont désormais exercées par la Société.

(2) Devtek Corporation et Devtek Aerospace Inc. ont été fusionnées le 1<sup>er</sup> avril 2006 et ont poursuivi leurs activités sous la dénomination Devtek Aerospace Inc.

(3) Les activités ont été intégrées à celles de McSwain Manufacturing Corporation.

(4) HDI Landing Gear USA Inc. a été créée le 22 février 2010 aux fins de l'acquisition des actifs nets d'Eagle Tool & Machine Co., Inc. et de sa filiale All Tools, Inc. (faisant affaire sous le nom de E-2 Precision Products).

## **RUBRIQUE 2 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ**

### **2.1 Généralités**

La Société se spécialise dans la conception, le développement, la fabrication et la réparation de produits industriels et aérospatiaux. En date du 31 mars 2011, la Société exerçait des activités dans deux secteurs, soit le secteur Aérospatiale et le secteur Industriel, représentés par les trois lignes de produits de la Société : (i) Trains d'atterrissage; (ii) Aérostructure, et (iii) Produits industriels (anciennement Composantes de turbines à gaz).

Le secteur Aérospatiale regroupe deux des trois lignes de produits de la Société : Trains d'atterrissage et Aérostructure. Le secteur Aérospatiale fournit des trains d'atterrissage (de même que des pièces de rechange et des services d'entretien et de réparation) et des composants structuraux d'aéronef, y compris des ensembles prêt-à-monter, aux secteurs commercial et militaire. Dans le secteur commercial, la Société est présente dans les marchés des jets d'affaires, des avions régionaux, des turbopropulseurs régionaux, des hélicoptères et des gros porteurs commerciaux. Pour ce qui est du secteur militaire, la Société fournit également des pièces et des services destinés à d'importants programmes d'avions militaires surtout aux États-Unis.

Le secteur Industriel est quant à lui formé par la fabrication de composants de grande taille pour le marché de la production d'énergie (turbines à gaz industrielles et turbines éoliennes) et des autres produits industriels de la ligne de produits Industriels (machinerie lourde et matériel de terrassement).

### **2.2 Développements survenus au cours des trois derniers exercices**

Les événements et les conditions qui suivent ont eu une incidence sur le développement général des activités de la Société au cours des trois derniers exercices.

Chaque sous-rubrique contient des renseignements à l'égard de l'exercice auquel elle fait référence et ne tient pas compte des événements survenus au cours des exercices subséquents.

#### ***Exercice terminé le 31 mars 2009 (l'« exercice 2009 »)***

Le 9 avril 2008, la Société a annoncé que les 140 employés syndiqués de la ligne de produits Trains d'atterrissage de l'usine de Laval, au Québec, avaient voté en faveur d'une nouvelle convention collective d'une durée de quatre ans. L'usine de Laval se spécialise dans la fabrication et l'entretien de composants de petite taille entrant dans la composition de trains d'atterrissage et d'actionneurs hydrauliques des commandes de vol. Cette usine abrite également les installations d'essai de trains d'atterrissage d'aéronefs de la Société.

Le 21 avril 2008, la Société a annoncé la conclusion de l'augmentation de ses facilités de crédit de 80 millions de dollars à un montant totalisant 125 millions de dollars auprès de son syndicat bancaire. Ces facilités de crédit permettent à Héroux-Devtek d'emprunter des fonds auprès d'un groupe de banques (en dollars canadiens ou une somme équivalente en dollars américains) afin de financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et les autres fins générales de l'entreprise, y compris les acquisitions. Ces facilités de crédit sont garanties par tous les actifs de la Société, sont assujetties à certaines clauses restrictives et à des garanties d'entreprise accordées par la Société et viennent à échéance le 4 octobre 2011. Le groupe de banques comprend la Banque Nationale du Canada, qui agit également à titre d'agent administratif, la Banque Scotia, La Banque Toronto-Dominion et la Banque Laurentienne du Canada.

Le 22 avril 2008, la Société a annoncé que ses 315 employés syndiqués de la ligne de produits Trains d'atterrissage de l'usine de Longueuil avaient voté en faveur d'une convention collective d'une durée de trois ans. Les installations de Longueuil comprennent deux usines qui fabriquent, réparent et

entretiennent des trains d'atterrissage et l'assemblage intégral destinés aux marchés militaires et commerciaux.

Le 15 mai 2008, la Société a annoncé que la division LAHAV d'Israel Aerospace Industries (IAI-LAHAV) avait accordé à Progressive Incorporated (« **Progressive** ») un contrat de 10 ans pour la fabrication de composants de détails structuraux utilisés par Israel Aerospace Industries dans la fabrication des assemblages structuraux des F-15 et F-16. Aux termes de l'entente, Progressive fabriquera, assemblera et livrera plus de 50 composants de détails structuraux faits d'aluminium et de titane, notamment des longerons, des nervures et des assemblages de raccordement. Ce contrat prend effet immédiatement et s'échelonne jusqu'en décembre 2018. La première commande a été donnée et sa valeur s'élève à environ 1 million de dollars pour le reste de l'année civile de 2008. Aux termes du contrat, les prochaines commandes seront octroyées sur une base annuelle et la valeur totale du contrat pourrait dépasser 10 à 12 millions de dollars. IAI-LAHAV a donné en 2009 et en 2010 des commandes d'une valeur de 1,4 million de dollars et de 1,3 million de dollars, respectivement.

Le 10 juin 2008, la Société a annoncé que Bombardier Aéronautique avait accordé à la ligne de produits Trains d'atterrissage un contrat portant sur la fourniture du train d'atterrissage destiné au tout nouveau programme d'avions d'affaires Learjet 85. Aux termes du contrat, Héroux-Devtek procédera à la conception, au développement, à la fabrication, à l'assemblage, à la certification et à la livraison de la structure du train d'atterrissage et du système d'actionnement de l'avion Learjet 85. Valide pour la durée de vie utile de l'appareil, ce mandat prévoit également la fourniture de pièces de rechange.

Le 15 juillet 2008, la Société a annoncé que l'avionneur brésilien Embraer avait décidé d'accorder à la ligne de produits Trains d'atterrissage un contrat portant sur la fourniture des trains d'atterrissage destinés aux nouveaux programmes d'avions d'affaires d'Embraer Legacy 450 et Legacy 500. Aux termes du contrat, Héroux-Devtek procédera à la conception, au développement, à la fabrication, à l'assemblage, à la certification et à la livraison des structures des trains d'atterrissage et des systèmes d'actionnement des avions à réaction Legacy 450 et Legacy 500. Valide pour la durée de vie utile des appareils, ce mandat prévoit également la fourniture pièces de rechange.

Le 16 juillet 2008, la Société a annoncé que la ligne de produits Aérostructure avait signé une lettre d'entente avec Bell Helicopter Textron. Cette lettre d'entente s'accompagne de commandes pour la fabrication de composants structuraux de base destinés au nouvel appareil Bell Helicopter 429, notamment les composants et les sous-ensembles de la cabine, de l'habitacle et du fuselage arrière. La lettre d'entente couvre une période allant jusqu'en 2015 et il est estimé que les commandes pourraient atteindre quelque 57 millions de dollars canadiens sur la durée de la période de l'entente.

Le 5 août 2008, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage s'était vu accorder, principalement par la U.S Air Force et la U.S. Navy, d'autres contrats en vue de la réparation et de la production de composants de trains d'atterrissage essentiellement pour les avions B-2, C-5, F-16, P-3 et T-37. La production a été échelonnée sur les quatre prochaines années et les livraisons ont commencé au cours de l'exercice 2009. La valeur combinée de ces contrats s'élève à plus de 15,8 millions de dollars.

Le 3 septembre 2008, la Société a annoncé qu'Industrie Canada lui avait accordé une contribution remboursable de 27 millions de dollars pour soutenir ses activités de recherche et développement dans les technologies avancées pour trains d'atterrissage de la Société. Les fonds permettront à la Société de financer en partie le projet de 77 millions de dollars qu'elle mène dans le but d'améliorer la fiabilité et le rendement des systèmes de trains d'atterrissage et de réduire leur impact sur l'environnement. L'investissement sera réparti sur six ans. La contribution versée deviendra graduellement remboursable un an suivant l'achèvement du projet.

Le 20 novembre 2008, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») avait accepté l'avis d'intention de Héroux-Devtek de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Selon les modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités,

Héroux-Devtek aurait pu acquérir jusqu'à 1 500 000 de ses actions ordinaires (les « actions ordinaires »), soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Héroux-Devtek en date du 11 novembre 2008. L'offre a expiré le 23 novembre 2009 et 1 202 200 actions ordinaires au total ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 4,23 \$ l'action ordinaire.

Le 15 janvier 2009, la Société a annoncé que Fokker Services BV avait accordé à la ligne de produits Trains d'atterrissage un contrat portant sur la fabrication d'importants composants de remplacement pour les trains d'atterrissage de l'appareil Fokker 100. Aux termes de l'entente, Héroux-Devtek fournira des ensembles de remplacement prêts-à-monter complets, incluant des composants majeurs tels les pistons et les cylindres. Les livraisons devraient débuter au printemps 2010 pour se terminer vers la fin de l'année civile 2013. Compte tenu des projections actuelles, la valeur totale du contrat devrait se situer entre 15 et 24 millions de dollars.

Le 12 mars 2009, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage s'était vu accorder par la U.S. Navy un contrat d'envergure portant sur l'entretien et la réparation des trains d'atterrissage de l'ensemble de sa flotte d'avions patrouilleurs P-3. D'une durée minimale de deux ans, le contrat garantit certaines quantités de composants qui feront l'objet de travaux d'entretien et de réparation. Par ailleurs, selon les conditions du contrat, la U.S. Navy a la possibilité de prolonger de trois ans la durée de l'entente. Dans l'hypothèse où l'ensemble des options serait exercé, la valeur totale du contrat est estimée à 37 millions de dollars. Après les deux premières années, la U.S. Navy a exercé une première option le 13 février 2011.

#### ***Exercice terminé le 31 mars 2010 (l'« exercice 2010 »)***

Le 28 avril 2009, la Société a annoncé que Lockheed Martin Aeronautics Company (« **Lockheed-Martin** ») avait accordé à la ligne de produits Aérostructure un contrat pluriannuel pour la fabrication de pièces usinées et d'assemblages structuraux pour l'avion F-35 Lightning II (Joint Strike Fighter) (le « **JSF** »). Suivant les modalités du contrat, Héroux-Devtek procédera à la fabrication, à l'assemblage et à la livraison de composants et d'assemblages structuraux pour la voilure externe, la voilure interne et le fuselage avant des trois versions du JSF pour la réalisation des lots 3 à 7 de la phase de production initiale à faible cadence au cours des cinq prochaines années. Ce contrat a débuté dans la seconde moitié de 2009 et se poursuivra jusque dans la première moitié de 2014. En se basant sur l'estimation la plus exacte possible de la cadence de production, la valeur du contrat est estimée à plus de 50 millions de dollars.

Le 16 juin 2009, la Société a annoncé que Noranco Inc. avait accordé à la ligne de produits Aérostructure un contrat pluriannuel visant des composants de châssis électroniques aux fins du programme du JSF. Suivant les modalités du contrat, Magtron, une filiale de la Société située à Toronto, en Ontario, exécutera différentes opérations, notamment le brasage, le traitement thermique et les essais des boîtiers d'avionique complexes pour les trois versions du F-35 au cours des huit prochaines années. Le nombre d'avions JSF augmentera progressivement durant cette période, la cadence de production devant, selon les prévisions actuelles, dépasser 200 avions par année vers la fin du contrat. Ce contrat a débuté au cours de l'année civile 2010 et se poursuivra jusqu'en 2017. En se basant sur l'estimation la plus exacte possible de la cadence de production, la valeur du contrat est estimée à plus de 10 millions de dollars.

Le 6 août 2009, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage avait reçu des commandes additionnelles en vue de la fabrication de composants de trains d'atterrissage. Ces commandes provenant principalement de la U.S. Air Force et de la U.S. Navy sont essentiellement destinées aux avions B-1B, B-52, E-3 et P-3. La production s'échelonnait sur les quatre prochaines années et les livraisons commenceront au cours de l'exercice 2010. La valeur combinée de ces contrats s'élève à environ 11,3 millions de dollars.



Le 24 septembre 2009, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage avait signé un protocole d'entente avec The Boeing Company (NYSE : BA) pour la fabrication du train d'atterrissage de l'hélicoptère de transport lourd Chinook H-47F, y compris le modèle que les Forces canadiennes appellent le CH-147. Aux termes du protocole d'entente, la ligne de produits Trains d'atterrissage aura l'occasion de fabriquer, d'assembler, d'effectuer les essais et d'assurer la livraison du train d'atterrissage de l'appareil H-47F, lequel doit être livré aux clients situés à l'extérieur des États-Unis sur une période de quatre ans, devant commencer au début de l'exercice 2012 de la Société.

Le 13 octobre 2009, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage avait renouvelé un contrat pluriannuel d'envergure avec Goodrich Corporation – Landing Gear portant sur la fabrication de divers composants de trains d'atterrissage destinés à un certain nombre de vastes programmes de gros avions commerciaux. Suivant les modalités du contrat, la ligne de produits Trains d'atterrissage assurera la fabrication et la livraison d'importants composants de trains d'atterrissage qui seront utilisés pour la production de nouveaux avions ainsi que pour des applications sur le marché secondaire. Le renouvellement prolonge l'entente actuelle conclue entre Héroux-Devtek et Goodrich jusqu'à la fin de l'année civile 2012.

Le 18 novembre 2009, la Société a annoncé qu'Embraer avait décerné à la ligne de produits Trains d'atterrissage le prix ESC 2009 du meilleur fournisseur dans la catégorie programme de développement. Ce prix souligne l'excellence professionnelle démontrée par Héroux-Devtek dans les domaines de la qualité, de la flexibilité, de la livraison, du service à la clientèle et du développement lors de sa participation aux programmes des jets d'affaires Legacy 450 et 500. La ligne de produits Trains d'atterrissage conçoit et met au point les trains d'atterrissage de ces appareils dans le cadre d'un contrat pour la durée de vie des appareils accordé en juillet 2008. Héroux-Devtek était l'une des neuf entreprises du monde à être honorées dans autant de catégories.

Le 23 novembre 2009, la Société a annoncé que la TSX avait accepté l'avis d'intention de Héroux-Devtek de procéder au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités du 25 novembre 2009 au 24 novembre 2010. Selon les modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Héroux-Devtek peut acquérir 1 500 000 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des 30 555 253 actions ordinaires de Héroux-Devtek émises et en circulation en date du 19 novembre 2009. L'offre a expiré le 24 novembre 2010 et, au total, 711 100 actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 5,68 \$ par action ordinaire, pour un total de 4,0 millions de dollars.

Le 25 mars 2010, la Société a annoncé que son carnet de commandes fermes comprenait des commandes pour l'assemblage de trains d'atterrissage dont sera doté l'appareil C-130J Super Hercules, totalisant environ 25 millions de dollars. La production est réalisée à l'usine de Longueuil et les livraisons s'échelonnent jusqu'en septembre 2012.

#### ***Exercice terminé le 31 mars 2011 (l'« exercice 2011 »)***

Le 28 avril 2010, la Société a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs nets d'Eagle Tool & Machine Co., Inc. (« **Eagle Tool** ») et de sa filiale All Tools, Inc. (faisant affaire sous le nom de E-2 Precision Products, ci-après « **E-2** »), deux sociétés fermées de fabrication de composants usinés de précision destinés au secteur de l'aérospatiale. Eagle Tool et E-2 sont situées à Springfield et à Cleveland, en Ohio, respectivement, et comptent environ 180 employés.

Le 11 mai 2010, la convention collective des employés syndiqués de l'usine de Dorval (ligne de produits Aérostructure) a été renouvelée pour trois ans et expirera en mai 2013.

Le 18 mai 2010, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu d'autres commandes pour la fabrication de composants de trains d'atterrissage. Ces commandes, provenant essentiellement de la U.S. Air Force et

de la U.S. Navy, visaient principalement les avions B-1B, C-130, C-5, KC-135R et P-3. La valeur combinée des contrats s'établissaient à environ 16 millions de dollars.

Le 19 juillet 2010, la Société a annoncé que Triumph Aerostructures - Vought Aircraft Division avait accordé au secteur Aérospatiale de Héroux-Devtek deux nouveaux contrats pluriannuels évalués à plus de 35 millions de dollars. La valeur déclarée des contrats était fondée sur les attentes actuelles du programme. Tout d'abord, Progressive Inc., unité d'exploitation des activités liées aux produits d'aérostructure de Héroux-Devtek qui est située à Arlington, au Texas, s'est vu accorder un contrat à long terme en vue de la fabrication de nervures d'aile en aluminium et d'autres composants usinés pour le programme des jets d'affaires Gulfstream 550. Le deuxième contrat à long terme a été accordé aux activités liées aux produits de trains d'atterrissage et porte sur la fabrication et la livraison de tubes de torsion pour le programme du Boeing 737. Les livraisons débiteront au cours de l'année civile 2010 et se poursuivront jusqu'à l'année civile 2015. La production aura lieu à l'usine de Laval, au Québec.

En septembre 2010, la Société a fermé son usine de Montréal. Une partie de la production, principalement celle de petits composants de trains d'atterrissage, a été transférée aux autres usines de Héroux-Devtek situées dans le Montréal métropolitain. Ces mesures ont permis de consolider la capacité de production dans les usines de Héroux-Devtek. La Société a comptabilisé des coûts de restructuration de 637 000 \$, avant impôts sur le revenu, au cours de l'exercice en cours (l'« exercice 2011 »).

Le 14 octobre 2010, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu d'autres commandes pour la fabrication de composants de trains d'atterrissage. Ces commandes, provenant essentiellement de la U.S. Air Force, visaient principalement les avions B-1B, C-130, C-5 et F-15. La valeur combinée des contrats s'établissaient à environ 16,4 millions de dollars, dont la majeure partie a été obtenue par Eagle Tool, en Ohio.

Le 26 novembre 2010, la Société a annoncé que l'avionneur français Dassault Aviation (« Dassault ») avait accordé à la ligne de produits Trains d'atterrissage un contrat en vue de fournir les trains d'atterrissage d'un nouveau programme de jets d'affaires. Selon les modalités de l'entente, Héroux-Devtek se chargera de la conception, du développement, de la fabrication, de l'assemblage et de la qualification du train d'atterrissage et du système d'actionnement du nouvel avion et participera à leur certification. Ce mandat pour la durée de vie inclut également la fourniture de pièces de rechange.

Le 8 février 2011, la Société a annoncé qu'elle s'était vu accorder un contrat de sept ans par Bombardier Aéronautique en vue de fabriquer des composants de détails structuraux pour l'ensemble du portefeuille d'avions commerciaux et d'affaires de Bombardier, y compris de nouveaux programmes comme les avions CSeries\* et les jets d'affaires Learjet 85\*. Selon les modalités de l'entente, Héroux-Devtek fabriquera, assemblera et livrera plus de 300 composants de détails structuraux, notamment des longerons d'aile, des nervures d'aile, des couples de fuselage et d'autres composants structuraux complexes. Compte tenu des taux de production prévus des avions, Héroux-Devtek estime la valeur de ce contrat à plus de 175 millions de dollars.

Le 15 mars 2011, la Société a annoncé qu'elle avait conclu avec son syndicat de prêteurs une augmentation de ses facilités de crédit, les faisant passer de 125 millions de dollars à 150 millions de dollars. Les facilités pourraient être accrues de 75 millions de dollars de plus si les prêteurs y consentent. Elles seront affectées au fonds de roulement, aux dépenses en immobilisations et à d'autres fins générales de la Société et sont garanties par tous les actifs de la Société et assujetties à certaines clauses restrictives et garanties d'entreprise. Les facilités viennent à échéance le 15 mars 2016.

Le 31 mars 2011, la Société a annoncé que la ligne de produits Trains d'atterrissage s'était vu accorder plusieurs contrats en vue de fabriquer des composants et des assemblages pour des avions commerciaux et militaires. La Société estime la valeur des divers contrats à environ 35 millions de dollars. Tout d'abord, The Boeing Company a attribué un contrat en vue de fournir des assemblages d'actionneurs dans le cadre du programme B-777. Selon les modalités de l'entente, Héroux-Devtek se chargera de la

fabrication, de l'assemblage, de la mise à l'essai et de la livraison des actionneurs de rentrée du train d'atterrissage destinés aux nouveaux avions et aux pièces de rechange. Ensuite, Héroux-Devtek a reçu des commandes en vue de fabriquer des composants de trains d'atterrissage pour divers programmes d'avions militaires. Ces commandes, provenant essentiellement de la U.S. Air Force et de la U.S. Navy, visent principalement les avions F-15, F-16 et P-3. Les livraisons débiteront au cours de l'exercice 2012 et s'échelonnent sur une période de quatre ans.

### ***Faits récents***

Après la fin de l'exercice, la Société a annoncé le 19 avril 2011 que ses 335 employés syndiqués de son usine de la ligne de produits Trains d'atterrissage de Longueuil avaient voté en faveur d'une convention collective d'une durée de trois ans qui prendra fin le 1<sup>er</sup> mai 2014.

Après la fin de l'exercice, la Société a annoncé le 26 avril 2011 la construction d'une nouvelle usine de fabrication dans le parc aérospatial de Queretaro, au Mexique. La première phase du projet consiste en la construction d'une installation de 47 200 pieds carrés dotée d'équipements à la fine pointe de la technologie pour la production de composants d'aérostructure. La première phase représente un investissement d'au plus 20 millions de dollars par Héroux-Devtek au cours des trois prochaines années. En temps utile, l'installation pourrait être agrandie de 150 000 pieds carrés; un tel agrandissement permettrait ultérieurement à la Société de fabriquer et d'assembler des systèmes d'aérostructure et de trains d'atterrissage.

## **RUBRIQUE 3 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

### **3.1 Aperçu des activités**

La Société se spécialise dans la conception, le développement, la fabrication et la réparation de systèmes et de composants destinés au marché de l'Aérospatiale et fabrique des composants destinés au marché Industriel. Les activités du marché de l'Aérospatiale de la Société sont formées des lignes de produits Trains d'atterrissage et Aérostructure. Le secteur Industriel est composé de la ligne de produits Industriels et fabrique des composants de grande taille pour le marché de la production d'énergie et d'autres produits industriels, y compris des produits pour les marchés de l'énergie éolienne et de l'équipement lourd.

### **3.2 Description des segments de marchés**

#### ***Section Aérospatiale***

Le marché de l'Aérospatiale est divisé en deux marchés principaux. Le premier est celui des fabricants d'équipement (les « OEM »), pour lequel la Société fabrique des assemblages de trains d'atterrissage et des composants de trains d'atterrissage ainsi que des composants d'aérostructure. Le deuxième est celui du marché secondaire de l'industrie aérospatiale, auquel la Société fournit des composants de trains d'atterrissage et des pièces destinés aux avions dont la production a été interrompue ainsi que des services de réparation et d'entretien de systèmes hydrauliques et de trains d'atterrissage, mais également des ensembles d'aérostructure prêts-à-monter.

#### ***Marché des OEM***

L'une des caractéristiques principales de l'industrie aérospatiale est l'utilisation de technologies en rapide évolution pour le développement, la conception et la fabrication de systèmes qui respectent les exigences de rendement spécifiques des utilisateurs finals.

Les sociétés qui exercent des activités dans ce marché sont généralement regroupées en quatre niveaux. Le premier niveau est composé des OEM, soit principalement les avionneurs. Le deuxième niveau est

composé des fournisseurs de systèmes qui possèdent les compétences techniques requises pour concevoir des systèmes complets pour les OEM ainsi que les ressources de gestion et la capacité financière requises pour les produire. Les participants des troisième et quatrième niveaux sont les sous-traitants des participants des premier et deuxième niveaux. Bien que les participants du deuxième niveau doivent avoir des compétences semblables à celles des participants du premier niveau mais à une échelle adaptée à des sous-systèmes (comme des systèmes complets d'actionnement et de verrouillage de trains d'atterrissage pour les avions), les participants du troisième niveau n'ont pas à concevoir les pièces d'un système et fabriquent plutôt des ensembles ou des composants qui requièrent des compétences ou des technologies particulières ou qui peuvent demander le développement de nouveaux procédés de fabrication. Les sociétés du quatrième niveau fabriquent des composants moins sophistiqués en utilisant les méthodes de fabrication conventionnelles. La Société est active principalement dans les deuxième et troisième niveaux.

Des normes d'assurance de la qualité strictes sont établies par les gouvernements et les principaux donneurs d'ordres. Ces normes sont imposées par contrat d'un niveau de sous-traitant à l'autre et constituent l'une des principales barrières à l'entrée aux deuxième et troisième niveaux. Une bonne gestion de la qualité est l'une des conditions de rentabilité de ces niveaux.

Les donneurs d'ordres font affaire avec des sous-traitants choisis qui sont spécialistes tant en conception, en fabrication qu'en procédés, afin de pouvoir fabriquer les sous-systèmes et composants cruciaux. Ces sous-traitants sont plus nombreux et de taille plus petite que les donneurs d'ordres et, selon le niveau, sont spécialisés dans la conception de produits ou peuvent utiliser, de façon uniforme, certaines technologies ou certains procédés de fabrication.

Un nouveau modèle d'avion qui aura du succès sera généralement en production pour une période pouvant aller de 10 ans à 20 ans et même plus. Il est inhabituel pour les OEM de mettre fin à leur entente contractuelle avec les sous-traitants au cours de la production d'un nouvel appareil lorsque les sous-traitants en question ont grandement contribué à la première phase du programme. Par conséquent, dans la mesure où ils demeurent compétitifs et qu'ils livrent à temps des produits de qualité, les sous-traitants comme la Société sont généralement en bonne position pour fournir les composants aux OEM pendant toute la durée du programme de production de l'appareil.

Les principaux avionneurs délaissent de plus en plus la fabrication à l'interne pour concentrer leurs efforts sur la commercialisation, la conception, l'assemblage et le service. Cette tendance a déplacé une partie importante des activités de fabrication vers les entreprises du deuxième niveau qui doivent maintenant se spécialiser dans l'intégration de systèmes complets. Les fabricants de trains d'atterrissage, par exemple, doivent maintenant fournir non seulement des trains d'atterrissage mais aussi tous les systèmes connexes comme les mécanismes de direction et de contrôle, allant des roues et pneus à l'habitacle. De la même façon, dans le marché de l'aérostructure, les avionneurs utilisent maintenant des services de sous-traitance pour la conception et la fabrication des principaux composants de l'avion comme l'empennage, le fuselage et les ailes.

Par le passé, les OEM du secteur aérospatial ont été touchés par les cycles économiques et ont, par conséquent, été victimes de fluctuations importantes.

Les lignes de produits Trains d'atterrissage et Aérostructure de la Société exercent toutes des activités dans le marché aérospatial des OEM. La ligne de produits Industriels est active au sein du marché industriel des OEM.

### ***Marché secondaire de l'industrie aérospatiale***

Le marché secondaire de l'aviation consiste principalement en la fourniture de pièces de rechange et la réparation et l'entretien d'avions commerciaux et militaires. Comme le marché des États-Unis constitue le plus important marché de l'aviation au monde, les activités de la Société auprès du marché secondaire

sont principalement concentrées dans ce marché géographique. Les Américains exploitent aussi la plus grande flotte d'avions militaires du monde.

La flotte américaine d'avions est entretenue par diverses entreprises d'entretien, de réparation et de révision (le « **concept MRO** ») qui incluent des lignes aériennes, des OEM et des entreprises de réparation militaires ou indépendantes comme la Société. Les entreprises d'entretien, de réparation et de révision qui entretiennent la flotte américaine d'avions vont donc de la petite entreprise indépendante de réparation aux grandes lignes aériennes et aux grands OEM.

Les normes et les méthodes d'entretien des avions commerciaux sont réglementées aux États-Unis par la Federal Aviation Administration (« **FAA** ») et au Canada, par Transport Canada. La FAA s'assure que les appareils volant aux États-Unis sont en état de navigabilité et qu'ils sont entretenus par des entreprises de réparation agréées et par du personnel compétent ayant l'expérience et les qualifications requises et disposant de l'équipement nécessaire.

La sous-traitance est maintenant reconnue par les lignes aériennes commerciales comme une façon efficace de réduire leurs coûts d'exploitation et leurs investissements en capital dans les infrastructures. Elle permet aussi aux compagnies aériennes de bénéficier de l'expertise et des méthodes de réparation spécialisées que les fournisseurs de services ont développées et des économies d'échelle qu'ils ont réalisées dans leurs domaines respectifs. Les lignes aériennes commerciales membres de réseaux internationaux (tels que Star Alliance<sup>MC</sup>) sont aussi en train d'établir une meilleure collaboration avec des partenaires choisis avec soin pour leurs activités d'entretien.

En raison des exigences systématiques de la FAA imposant périodiquement la réparation et la révision des trains d'atterrissage des avions commerciaux et de la croissance de la flotte d'avions au cours des 15 dernières années, la demande pour les services d'entretien et de révision devrait aussi croître. La ligne de produits Trains d'atterrissage est active dans ce marché comme fournisseur de composants et de pièces de rechange destinés aux avions dont la production a été interrompue et comme fournisseur de services de réparation et d'entretien. Toutefois, la plupart des activités du marché secondaire de la ligne de produits Trains d'atterrissage se rapportent aux aéronefs militaires.

### ***Secteur Industriel***

Le secteur Industriel est formé de deux principaux marchés. Le premier est le marché de la production d'énergie, notamment celui des composants de turbines à gaz et celui des composants de turbines éoliennes, et le second marché est celui destiné aux autres produits industriels. Le secteur Industriel fabrique des composants de grande taille destinés à la production d'énergie et à d'autres produits industriels, ce qui comprend l'équipement lourd.

### ***Marché de la production d'énergie***

#### **Composants de turbines à gaz**

Ce marché est divisé en deux secteurs principaux : les turboréacteurs (des moteurs spécifiquement conçus pour propulser des aéronefs) et leurs turbines à gaz dérivées (des moteurs initialement conçus pour propulser des aéronefs mais adaptés à d'autres applications comme la production d'énergie ou la marine), et les moteurs de production d'énergie (des moteurs plus gros conçus spécifiquement pour la production d'énergie). À la suite du retrait du marché des composants de moteurs d'avions au cours de l'exercice 2008, la Société, par l'intermédiaire de sa ligne de produits Industriels, exerce seulement des activités dans le marché des turbines à gaz conçues exclusivement pour la production d'énergie industrielle.

## Composants de turbines éoliennes

Les turbines éoliennes constituent un autre segment du marché de la production d'énergie. La demande générale pour de l'énergie propre ainsi que les besoins énergétiques à l'échelle mondiale ont fait en sorte que cette technologie devienne rentable. On compte de plus en plus de projets de développement et d'établissement de parcs de turbines éoliennes partout dans le monde. Au cours des dernières années, la Société a commencé à fournir des composants pour les turbines éoliennes par l'intermédiaire de sa ligne de produits Industriels.

### *Autres produits industriels*

Ce secteur est également actif dans le marché de l'industrie lourde en produisant des composants destinés aux machines de grande taille des OEM, comme Caterpillar et GE Transportation.

## 3.3 Décentralisation des activités

### *Trains d'atterrissage*

La ligne de produits Trains d'atterrissage est spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication, la réparation, l'entretien et la révision de trains d'atterrissage, d'actionneurs hydrauliques des commandes de vol et de composants résistants aux cassures des avions. Comptant 1 050 employés, cette ligne de produits est la plus importante de la Société. Elle exerce ses activités à sept endroits, soit à Longueuil (deux usines et un laboratoire d'essais) et à Laval, au Québec, à Kitchener, en Ontario, et à Springfield et à Cleveland, en Ohio.

Bien que l'entretien et la remise à neuf des trains d'atterrissage de la flotte d'avions de la U.S. Air Force représentent toujours une partie importante de ses activités, la ligne de produits Trains d'atterrissage fabrique également des systèmes de trains d'atterrissage, des sous-assemblages et des composants connexes pour toute une gamme d'aéronefs.

À la suite de l'acquisition de Devtek en 2000, la ligne de produits Trains d'atterrissage a voulu donner un mandat précis à chacune de ses quatre usines, les activités de direction étant toujours centralisées à Longueuil. Ce processus de spécialisation est fondé sur leur expertise actuelle : l'usine de Longueuil se concentre sur les activités de réparation et d'entretien ainsi que la fabrication de composants majeurs de trains d'atterrissage et des travaux complets d'assemblage; l'usine de Kitchener se concentre sur la fabrication de grands cylindres de trains d'atterrissage et d'autres composants; l'usine de Laval se concentre sur la fabrication de composants d'hélicoptères, d'actionneurs hydrauliques et de composants plus petits de trains d'atterrissage, et les usines de Springfield et de Cleveland se concentrent sur les trains d'atterrissage d'avions militaires de petite taille et de taille moyenne. La direction générale de la ligne de produits Trains d'atterrissage, ainsi que la conception, l'ingénierie, les ventes et les activités de commercialisation sont centralisées à Longueuil et appuient les quatre unités d'exploitation. La nature complémentaire de ces usines et leur direction intégrée devraient, selon la direction, permettre à la ligne de produits Trains d'atterrissage de participer aux programmes du plus haut calibre et d'améliorer leur efficacité tout en accroissant leur rentabilité et leur compétitivité.

La Société a également développé une expertise en matière d'ingénierie de conception grâce à son équipe de 75 employés dédiés aux activités de conception. Cette équipe de conception utilise divers logiciels pour la modélisation, sa conception et l'ébauche ainsi que pour l'analyse des éléments finis et l'analyse dynamique. Elle est également soutenue par les installations d'essai qui sont composées, notamment, de tours de largage et de l'équipement d'essai de fatigue.

## ***Aérostructure***

La ligne de produits Aérostructure compte 350 employés et trois emplacements, soit une usine à Dorval, au Québec, une usine à Arlington, au Texas, connue sous le nom de Progressive Incorporated, et une usine à Toronto, en Ontario, connue sous le nom de Magtron Precision.

La ligne de produits Aérostructure fabrique des pièces selon les dessins et les spécifications des clients (« *build-to-print* ») et est habituellement responsable de l'ensemble des activités d'usinage et des procédés nécessaires à la fabrication des composants même si certains de ces procédés (comme l'électroplacage, l'anodisation et la peinture) sont pris en charge par des fournisseurs approuvés.

Le marché des composants et des sous-ensembles d'aérostructure devrait prendre de l'expansion étant donné la tendance actuelle des OEM à faire davantage appel à des sous-traitants pour leurs activités de fabrication et d'assemblage. La stratégie de croissance de la ligne de produits Aérostructure consiste donc à développer le savoir-faire requis dans les travaux importants d'assemblage pour pouvoir offrir des produits à valeur ajoutée à ses clients.

L'usine de Dorval est située dans un bâtiment de 77 000 pieds carrés qui se trouve près des installations de Bombardier Aéronautique, l'un de ses plus importants clients. Les composants et les sous-assemblages structuraux plus complexes et plus grands, comme ceux utilisés dans les ailes et le fuselage d'avions commerciaux, sont les principales activités de fabrication de l'usine.

Progressive est située à Arlington, au Texas, et exerce ses activités à partir d'installations d'une superficie d'environ 271 000 pieds carrés érigées sur un terrain de 14 acres. Située dans un des principaux centres de l'aérospatiale des États-Unis, elle a été en mesure de se forger un lien étroit avec les principaux OEM, tels Lockheed-Martin et The Boeing Company.

La Société a la capacité de fabriquer des composants complexes à cinq axes en aluminium, en aluminium lithium ou en titane. Au cours des années, Progressive a pu compter sur son expertise et développer un savoir-faire principalement dans le secteur complexe des composants d'avions de combat militaires. Progressive est un fournisseur des principaux programmes d'avions de combat des États-Unis, comme les F-15, F-16, F-18, F-22 et JSF, de même que pour les avions autres que de combat, tel le C-17.

En réponse à la tendance généralisée des OEM à réduire le nombre de fournisseurs et à augmenter l'impartition, Progressive s'est récemment lancée dans le marché secondaire des ensembles prêts-à-monter. Les ensembles prêts-à-monter permettent de livrer aux clients un « ensemble » comprenant tous les composants connexes, plutôt qu'un seul composant. De cette façon, les OEM sont en mesure de réduire, de manière importante, leur nombre de fournisseurs et se procurent des composants auprès d'un éventail de fournisseurs de plus grande taille qui sont responsables de l'approvisionnement auprès des fournisseurs de plus petite taille.

Magtron est un fournisseur de composants et d'assemblages de précision pour les industries de la défense et de l'aérospatiale. L'utilisation de ses technologies de jointage de métaux lui permet également de fabriquer des boîtiers pour systèmes électroniques, des échangeurs de chaleur et des cabinets pour des systèmes de radar aéroporté, des systèmes électro-optiques et des commandes moteurs des avions. Les ensembles électromécaniques offerts par Magtron comprennent les diviseurs de puissance utilisés dans les systèmes de radar naval ou encore les interfaces spatiales permettant de manœuvrer et de retirer les charges utiles dans l'espace. Magtron exploite une usine d'une superficie de 36 000 pieds carrés qu'elle loue à Toronto, en Ontario.

## ***Produits industriels***

La ligne de produits Industriels se classe parmi les principaux fournisseurs des fabricants de moteurs servant à la production d'énergie. Dans l'industrie de la production d'énergie, la ligne de produits

Industriels de la Société représente les produits fournis aux plus importants producteurs de turbines à gaz au monde en raison de la réalisation d'investissements considérables dans de l'équipement de haute qualité et de l'excellence du service à la clientèle. La ligne de produits Industriels compte 115 employés au total et 2 usines de fabrication situées à Cincinnati.

La Société sollicite de nouveaux clients dans le marché de la production d'énergie et le marché industriel afin de tirer pleinement profit de ses capacités et compétences existantes et de consolider sa position comme fournisseur privilégié dans ce marché.

Les produits fabriqués par la ligne de produits Industriels sont maintenant concentrés dans deux catégories : les composants de grande dimension pour le marché de la production d'énergie et les autres composants destinés à divers marchés industriels. Les composants importants de turbines à gaz industrielles sont principalement vendus à des clients de l'industrie de la production d'énergie, alors que d'autres composants mécaniques sont utilisés pour d'autres secteurs industriels, comme le secteur de l'équipement lourd.

Par exemple, la ligne de produits Industriels a développé avec succès de nouveaux segments industriels composés de fabricants d'équipement lourd, comme Caterpillar. La similarité de la taille des composants requis pour la fabrication d'équipement lourd les rend compatibles avec la capacité d'usinage de grande taille de la ligne de produits Industriels.

Elle diversifie également son portefeuille de production d'énergie en fournissant des composants au marché croissant des composants de turbines éoliennes.

### **Gestion des affaires**

Les lignes de produits de la Société, soit Trains d'atterrissage, Aérostructure et Produits industriels, sont exploitées dans le cadre d'activités décentralisées, ce qui encourage l'entrepreneuriat et la participation de chaque employé. Chaque ligne de produits dispose des ressources en matière de gestion, de génie, de fabrication et de commercialisation requises pour répondre aux besoins de chacun de ses unités d'exploitation particulières. La croissance et la rentabilité de chacune des lignes de produits demeurent sous la supervision d'un vice-président, directeur général qui relève directement du président et chef de la direction de la Société, alors que le vice-président, Finances de chaque ligne de produits relève directement du vice-président, contrôle et technologie de l'information et du vice-président exécutif et du chef de la direction financière de la Société.

Le siège social de la Société doit s'assurer que la Société respecte les exigences en matière de communication de l'information financière et les autres exigences en matière de divulgation de renseignements et assume une responsabilité à l'égard de toutes les décisions financières et les décisions importantes portant sur la croissance des affaires. Il soutient également chaque ligne de produits dans le cadre de l'établissement du budget et des plans stratégiques et de la création de nouveaux produits et marchés. Il fournit aussi de l'aide relativement aux relations publiques, aux contrôles financiers, à la communication de l'information financière, aux questions d'ordre juridique et fiscal, aux ressources humaines et à la technologie de l'information.



Le tableau qui suit contient une description des postes de direction, l'emplacement des usines et d'autres renseignements portant sur la direction de la Société, au 31 mars 2011 :

<b>HÉROUX-DEVTEK INC.</b>	<b>Direction</b>		
Complexe Saint-Charles Bureau 658 - Tour Est 1111, rue Saint-Charles Ouest Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4 Tél. : 450-679-3330 Téléc. : 450-679-3666	<b>JOHN M. CYBULSKI</b> <sup>1</sup> Président du conseil	<b>RÉAL BÉLANGER</b> Vice-président exécutif et chef de la direction financière	<b>GABRIEL DUVAL</b> Vice-président, affaires corporatives
	<b>GILLES LABBÉ</b> Président et chef de la direction	<b>PATRICE GAUVIN</b> Vice-président, Développement des affaires	<b>MICHEL ROBILLARD</b> Vice-président, Vérification interne et conformité
		<b>STÉPHANE ARSENEAULT</b> Vice-président, Contrôle et Technologie de l'information	<b>GILBERT GUÉRIN</b> Directeur corporatif, Ressources humaines
<b>TRAINS D'ATERRISSAGE</b>	<b>AÉROSTRUCTURE</b>		<b>PRODUITS INDUSTRIELS</b>
<b>MARTIN BRASSARD</b> Vice-président, Directeur général	<b>RICHARD ROSENJACK</b> Vice-président, Directeur général		<b>MICHAEL MESHAY</b> Vice-président, Directeur général
<b>Gaétan Roy</b> Vice-président, directeur d'usine <b>LONGUEUIL</b> 755, rue Thurber Longueuil (Québec) Canada J4H 3N2 Tél. : 450-679-5454 Téléc. : 450-679-4554	<b>Michael Meshay</b> Vice-président, Opérations <b>AÉROSTRUCTURE</b> 1030 Commercial Blvd North Arlington, Texas États-Unis 76001 Tél. : 817-465-3221 Téléc. : 817-465-1289	<b>Ken Bertrand</b> Directeur des opérations <b>CINCINNATI</b> 189 Container Place Cincinnati, Ohio États-Unis 45246 Tél. : 513-619-1222 Téléc. : 513-619-1903	
<b>Jack Curley</b> Directeur d'usine <b>KITCHENER</b> 1665 Highland Rd W. Kitchener (Ontario) Canada N2N 3K5 Tél. : 519-576-8910 Téléc. : 519-576-5119	<b>Sébastien Caron</b> Directeur d'usine <b>HÉROUX-DEVTEK</b> <b>AÉROSTRUCTURE</b> 123, rue Avro Dorval (Québec) Canada H9P 2Y9 Tél. : 514-421-0344 Téléc. : 514-421-0377		
<b>Daniel Normandin</b> Directeur d'usine <b>LAVAL</b> 3675, boul. Industriel Laval (Québec) Canada H7L 4S3 Tél. : 450-629-3454 Téléc. : 450-629-5682	<b>Frédéric Gagné</b> <sup>2</sup> Directeur des opérations <b>MAGTRON</b> 1480 Birchmount Rd Toronto (Ontario) Canada M1P 2E3 Tél. : 416-757-2366 Téléc. : 416-752-4838		
<b>Nagi Homsy</b> Vice-président Ingénierie et Contrôle de la qualité <b>INGÉNIERIE</b> 1010, rue de Sérigny, bureau 350 Longueuil (Québec) Canada J4K 5G7 Tél. : 450-646-9432 Téléc. : 450-646-7294	<b>Mike Moser</b> Directeur d'usine <b>PROGRESSIVE INCORPORATED</b> 1030 Commercial Blvd North Arlington, Texas États-Unis 76001 Tél. : 817-465-3221 Téléc. : 817-465-1289		

<sup>1</sup> Monsieur Cybulski a été nommé Président du conseil le 2 août 2007.

<sup>2</sup> Monsieur Frédéric Gagné est Directeur des opérations depuis avril 2011.

<b>C. William Brougher</b> Vice-président, Opérations <b>EAGLE TOOL</b> 663 Montgomery Ave. Springfield, Ohio États-Unis 45506 Tél. : 937-325-1586 Télec. : 937-325-9309	
<b>Andrew Brougher</b> Directeur des opérations <b>EAGLE TOOL</b>	
<b>C. William Brougher</b> Vice-président, Opérations <b>E-2</b>	
<b>Don Benincasa</b> Directeur des opérations <b>E-2</b>	
<b>E-2</b> 7500 Associate Ave. Cleveland, Ohio États-Unis 44144 Tél. : 216-651-6646 Télec. : 216-651-1533	

### **Immeubles**

La Société exploite 16 usines dont 7 sont situées au Canada et 9 aux États-Unis. Le tableau qui suit décrit brièvement les caractéristiques de chacune des usines :

<b>Emplacement</b>	<b>Taille</b>	<b>Utilisation</b>	<b>État</b>
<b>Produits Trains d'atterrissage</b>			
Longueuil (Québec) (2 usines)	191 400 pi <sup>2</sup>	Réparation, entretien et fabrication de trains d'atterrissage.	Propriétaire
Longueuil (Québec)	28 000 pi <sup>2</sup>	Services techniques et installation d'essai.	Propriétaire
Laval (Québec)	45 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication, réparation et entretien de pièces de vol critiques comme les actionneurs hydrauliques et mécaniques, mais également les moyeux de rotors.	Propriétaire
Kitchener (Ontario)	99 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants de trains d'atterrissage complexes de moyenne et grande taille.	Propriétaire
Montréal (Québec) (C.A.T.)	15 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants structuraux d'aéronefs.	Propriétaire
Springfield, Ohio	105 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants de trains d'atterrissage.	Propriétaire
Cleveland, Ohio	50 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants de trains d'atterrissage.	Locataire
<b>Produits Aérostructure</b>			
Dorval (Québec)	77 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants d'aérostructure de grande taille.	Propriétaire
Toronto (Ontario) (Magtron)	36 000 pi <sup>2</sup>	Production de pièces de précision pour les industries de la défense et de l'aérospatiale.	Locataire
Arlington, Texas (Progressive) (5 usines)	271 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de composants d'aérostructure de grande taille.	Propriétaire
<b>Produits Industriels</b>			
Cincinnati, Ohio (2 usines)	117 000 pi <sup>2</sup>	Fabrication de turbines à gaz, de turbines éoliennes et d'autres composants industriels.	Propriétaire

## **Concurrence**

Les marchés dans lesquels la Société est active sont caractérisés par une forte concurrence à l'égard des prix, des délais de livraison et de la qualité des produits et des services.

La Société se classe troisième en Amérique du Nord sur le marché de la fabrication de trains d'atterrissage de même que sur le marché de la réparation et de l'entretien de trains d'atterrissage et de servomécanismes. Elle est également l'un des principaux fournisseurs indépendants de services de réparation et d'entretien de trains d'atterrissage d'avions militaires.

La direction est d'avis que la Société présente un certain nombre d'avantages par rapport à ses concurrents, comme la souplesse et le caractère économique de sa structure administrative, la qualité reconnue et la renommée de ses produits et services et son solide bureau d'études.

Pour ce qui est du marché des grands composants structuraux destinés au secteur de l'aérostructure, il y a quelques concurrents locaux et plusieurs concurrents en Amérique du Nord. La stratégie de la Société visant à acquérir le savoir-faire nécessaire pour construire des sous-ensembles de grande taille devrait lui permettre de croître dans un secteur plus difficile à pénétrer par ses concurrents.

Quant au marché des produits industriels, pour lequel la Société fabrique des composants importants de turbines à gaz industrielles, la concurrence est vive mais également relativement concentrée. La direction est d'avis que ses installations et son équipement à la fine pointe de la technologie, combinés à ses normes de qualité élevée et à sa direction efficace, devraient permettre à la Société de se positionner comme l'un des principaux intervenants de ce secteur.

## **Approche en matière de marketing**

La majeure partie des affaires de la Société proviennent des avionneurs ou des fournisseurs de systèmes du deuxième niveau. Un des facteurs clés de réussite consiste à participer au développement d'un nouveau programme dès ses débuts. Dans le cas de la ligne de produits Trains d'atterrissage de la Société, cette participation peut commencer dès l'étape de la conception, ce qui permet à la ligne de produits de participer au développement de nouveaux programmes à titre de partenaire partageant les risques.

Quant à la ligne de produits Aérostructure, si elle participe au développement d'un nouveau programme dès la phase de conception, elle pourra également obtenir des contrats « *build-to-print* ».

D'autres occasions de vente peuvent également être créées en assistant à divers salons professionnels et conférences d'exploitants.

Chacune des trois lignes de produits de la Société est responsable de ses propres ventes. Elles ont toutes adapté leurs activités de vente et leurs stratégies de développement aux caractéristiques uniques de chacun des marchés spécifiques dans lesquels elles exercent leurs activités.

Plusieurs représentants commerciaux travaillent pour les trois lignes de produits de la Société afin d'assurer une représentation optimale de la Société auprès de chacun des clients de même que dans toutes les régions géographiques. La plupart des activités liées aux ventes de la Société visent les clients nord-américains.

## **Clientèle**

La Société offre des produits et des services à un vaste éventail de clients dans les différents marchés dans lesquels elle exerce des activités. Dans le marché des trains d'atterrissage destinés au secteur aérospatial et le marché de l'aérostructure, la Société sert principalement les OEM et les fournisseurs de

systemes du deuxieme niveau. Elle compte parmi ses clients commerciaux Bell Helicopter Textron, Boeing, Bombardier Aéronautique, Embraer, Goodrich, Lockheed-Martin, Messier-Dowty, Northrop-Grumman, Sikorsky et Triumph/Vought. Dans le secteur militaire, la Société compte parmi ses clients la U.S. Air Force, la U.S. Navy, l'Aviation canadienne et des pays membres de l'OTAN.

Dans le marché de la production d'énergie, le client le plus important et le plus éminent de la Société est GE Energy. Les autres clients industriels de la ligne de produits Industriels incluent Caterpillar Inc.

### *Principaux clients*

Les principaux clients de Héroux-Devtek sont la U.S. Air Force et la U.S. Navy ainsi que des OEM comme Goodrich et Lockheed-Martin. Au cours de l'exercice 2011, environ 46 % des ventes totales de la Société ont été réalisées auprès de ces principaux clients. Les principaux clients sont les clients représentant plus de 10 % des ventes de la Société.

Aucun autre client n'a représenté plus de 10 % des ventes consolidées de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011.

### *Recherche et développement*

La majorité des frais de recherche et développement de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ont été engagés par la ligne de produits Trains d'atterrissage. Ces frais se rapportent habituellement à des contrats de développement précis et, par conséquent, sont inclus dans les coûts de ces contrats. La Société s'attend à investir environ 4 % de ses ventes totales en recherche et développement dans les années à venir.

## **3.4 Ressources humaines**

Le tableau qui suit indique le nombre total d'employés de la Société au 31 mars 2011.

<u>Ligne de produits / Siège social</u>	<u>Nombre d'employés au 31 mars</u>	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Trains d'atterrissage	1 012	863
Aérostructure	338	350
Produits industriels	120	115
Siège social	14	14
<b>Total</b>	<b><u>1 484</u></b>	<b><u>1 342</u></b>

En mai 2010 et en avril 2011, la Société a renouvelé ses conventions collectives avec ses employés de l'usine de la ligne de produits Aérostructure de Dorval et ses employés de l'usine de la ligne de produits Trains d'atterrissage de Longueuil, tous deux pour une durée de trois ans. La convention visant l'usine de la ligne de produits Trains d'atterrissage de Laval devra être renouvelée en décembre 2011.

## **3.5 Questions d'ordre environnemental**

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements environnementaux relatifs aux risques pour la santé humaine et l'environnement. La Société croit se conformer, pour l'essentiel, à l'ensemble des lois et des règlements environnementaux applicables. Certains cas de non-conformité constatés lors de vérifications environnementales internes ont été ou sont en train d'être corrigés. Ces cas ont été déclarés, au besoin, aux autorités gouvernementales. Dans tous les cas, des mesures correctives ont été étudiées et des solutions sont mises au point. Une politique en matière

d'environnement a été mise en place au sein de la Société et un système de gestion de l'environnement a été établi.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a engagé des vérificateurs environnementaux externes pour effectuer une vérification de conformité environnementale dans l'ensemble de ses usines de fabrication dans le cadre de son système de gestion de l'environnement. Aucun des cas de non-conformité ne représente un risque inhabituel pour l'exploitation de la Société. Une seule usine de fabrication de la ligne de produits Trains d'atterrissage est considérée comme comportant un risque plus élevé, principalement en raison de la nature de ses activités, qui comprennent divers procédés de dépôts électrolytiques et processus chimiques, et de son emplacement actuel dans une zone résidentielle. La direction de la Société est d'avis qu'elle a pris toutes les mesures appropriées afin de maintenir le risque à un niveau acceptable.

La Société procède, au besoin, à des opérations continues de réparation et de remplacement d'équipement afin de moderniser l'installation et de réduire les risques de contamination.

La Société est également assujettie à plusieurs lois et règlements environnementaux, particulièrement en ce qui a trait aux divers produits chimiques qu'elle utilise dans le cadre de ses procédés. Toute modification de cette réglementation pourrait nécessiter des dépenses en immobilisations supplémentaires en équipement et en installations.

La Société ne prévoit pas encourir de dépenses en dehors du cours normal de ses activités afin de se conformer aux exigences et normes en matière d'environnement.

### **3.6 Facteurs de risque**

La Société exploite ses activités dans des secteurs de marché comportant plusieurs facteurs de risque et incertitudes. Les risques décrits ci-dessous pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation et ils ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. Des risques supplémentaires et des incertitudes qui ne sont pas connus de la Société ou que, à l'heure actuelle, la Société considère comme étant sans importance pourraient également avoir une incidence défavorable sur ses activités. Pour connaître les autres risques et incertitudes auxquels fait face la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « *Risques et incertitudes* » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (déposé sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)), laquelle rubrique est intégrée par renvoi à la présente notice annuelle et en fait partie intégrante.

#### ***Risques associés aux contrats***

Bien que la Société ait diversifié sa clientèle au cours des dernières années, le volume des affaires que lui procurent certains clients demeure important. Toute détérioration marquée de la situation financière de ces clients ou la perte par la Société de certaines commandes provenant de ces clients pourrait avoir un effet défavorable sur ses résultats.

#### ***Risques associés aux matières premières***

Dans le cadre de ses activités de fabrication et de distribution, la Société se procure diverses matières et divers composants, de même que des services externes, principalement en Amérique du Nord. Parmi les principaux articles qu'elle se procure se trouvent des pièces forgées et différents métaux. En ce qui concerne les matières brutes, la Société achète principalement de l'aluminium, de l'acier et du titane. La capacité des fournisseurs de respecter les critères en matière de rendement, de qualité et de délais de livraison est extrêmement importante. Même si la Société s'approvisionne souvent auprès d'un nombre limité de sources, elle a été en mesure d'éviter les pénuries importantes jusqu'à maintenant.

Au cours des dernières années, l'augmentation du coût des matières premières dans le marché mondial en général a eu une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

La ligne de produits Trains d'atterrissage achète des quantités importantes d'acier auprès de plusieurs forges. Dans la plupart des cas, les forges sont propriétaires des matrices tandis que la Société est propriétaire de droits exclusifs d'utilisation de ces matrices.

Selon les conditions du marché, les livraisons des forges peuvent être en retard, ce qui peut nuire à la capacité de la Société de livrer à temps les pièces finies. Dans le cadre du processus de planification de la Société, plusieurs mesures ont été prises pour limiter ce risque et, jusqu'à maintenant, la ligne de produits Trains d'atterrissage a été en mesure d'atténuer les effets de ces retards sur les livraisons.

La principale matière utilisée par la ligne de produits Aérostructure est l'aluminium. Étant donné les quantités importantes d'aluminium requises pour la construction d'un avion, les OEM négocient souvent le prix et la livraison des matières premières avec leurs fournisseurs. Les sous-traitants comme la Société bénéficient souvent des ententes négociées par les OEM puisqu'ils peuvent obtenir les matières premières dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations envers les OEM directement de leurs fournisseurs, au prix négocié par les OEM. L'industrie de l'aérospatiale a connu dernièrement et continue de connaître, à l'occasion, des pénuries de matière première. Récemment, le ralentissement économique a atténué cette situation, mais la Société demeure assujettie aux fluctuations de la disponibilité. Toutefois, lorsque de telles pénuries se sont produites, la ligne de produits Aérostructure a été en mesure d'atténuer l'incidence de l'approvisionnement de matières premières.

Les matières premières représentent, pour la ligne de produits Industriels, une partie importante du coût des composants de grande dimension. Dans la plupart des cas, les pièces forgées de grande dimension sont fournies sans frais par les clients afin d'être usinées de façon adéquate.

La Société utilise également du titane, mais dans moins de 10 % des composants qu'elle fabrique. À ce jour, la Société a été en mesure de se procurer toutes les matières premières requises à leur valeur marchande sans connaître de pénurie importante ou spécifique.

### ***Risques associés aux activités et aux ventes à l'étranger***

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, 74 % des ventes de la Société (comparativement à 70 % pour l'exercice précédent) ont été réalisées à l'extérieur du Canada, dont 70 % aux États-Unis. Par conséquent, la majorité des ventes réalisées à l'extérieur du Canada le sont en dollars américains. La direction a utilisé des contrats de change à terme afin de couvrir les risques liés au taux de change américain.

Au 31 mars 2011, la Société avait également conclu des contrats de change à terme d'une valeur totalisant 159 millions de dollars américains à un taux de change moyen de 1,1032 à différentes dates tombant entre avril 2011 et mars 2015 en vue de contrer les risques de change liés à ses ventes en dollars américains.

Au 31 mars 2010, la Société avait conclu des contrats de ce type d'une valeur totalisant 150 millions de dollars américains en vue de vendre des dollars américains à un taux de change moyen pondéré de 1,1436 \$ CA à différentes dates tombant entre avril 2010 et décembre 2013. La ligne de produits Trains d'atterrissage de la Société compte pour la majorité des ventes réalisées à l'étranger.

Les tableaux qui suivent présentent la distribution des ventes par pays d'origine et par pays destinataire au cours des périodes indiquées.

Origine des ventes :	Exercices terminés les 31 mars (%)		
	2011	2010	2009
Canada	63	72	68
États-Unis	37	28	32
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Destination des ventes :	Exercices terminés les 31 mars (%)		
	2011	2010	2009
Canada	26	30	33
États-Unis	70	67	66
Autre	4	3	1
<b>Total :</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

#### *Distribution des ventes entre les segments de la Société*

Le tableau suivant indique les segments d'activité de la Société pour les périodes indiquées :

	Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)		
	2011	2010	2009
<b>Secteur Aérospatiale</b>			
Trains d'atterrissage	227 928	194 938	190 701
Aérostructure	103 465	101 719	107 563
Autres produits de l'aérospatiale	600	1 195	1 154
<b>Sous-total</b>	<b>331 993</b>	<b>297 852</b>	<b>299 418</b>
<b>Secteur Industriel</b>			
Composantes de turbines à gaz	10 655	12 076	17 630
Composantes de turbines éoliennes	681	2 130	6 159
Autres produits industriels	14 243	8 296	14 428
<b>Sous-total</b>	<b>25 579</b>	<b>22 502</b>	<b>38 217</b>
<b>Total</b>	<b>357 572</b>	<b>320 354</b>	<b>337 635</b>

Pour l'exercice 2011, les ventes reliées au secteur militaire ont représenté 59 % (57 % pour l'exercice 2010 et 50 % pour l'exercice 2009) des ventes consolidées totales de la Société.

#### **RUBRIQUE 4 : DIVIDENDES**

Au cours des cinq derniers exercices, la Société n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires, ses actions privilégiées de premier rang et ses actions privilégiées de second rang et n'a pas l'intention d'en verser sur l'un ou l'autre de ses titres dans un avenir prochain.

Sous réserve des droits des porteurs d'actions d'autres catégories ou séries particulières ayant priorité sur les actions ordinaires, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir tous les dividendes

déclarés par la Société. Les actions privilégiées de premier rang et les actions privilégiées de second rang auront priorité sur les actions ordinaires, et les actions privilégiées de premier rang auront priorité sur les actions privilégiées de second rang en ce qui a trait au versement de dividendes.

## **RUBRIQUE 5 : STRUCTURE DU CAPITAL**

### ***Capital-actions autorisé***

Le capital-actions autorisé de la Société comporte un nombre illimité d'actions ordinaires, dont 30 173 798 actions étaient en circulation au 31 mars 2011 et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang (collectivement, les « actions privilégiées »), dont aucune n'était en circulation au 31 mars 2011.

### ***Actions privilégiées***

Les actions privilégiées peuvent être émises en tout temps, en une ou plusieurs séries, comme peut le déterminer le conseil d'administration de la Société. À leur émission, les actions privilégiées auront priorité de rang sur les actions ordinaires en ce qui a trait au versement des dividendes et au remboursement du capital. Les actions privilégiées de second rang auront un rang inférieur aux actions privilégiées de premier rang en ce qui a trait au versement de dividendes et au remboursement du capital. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), les porteurs des actions privilégiées n'ont pas le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ni d'y assister ou d'y voter.

### ***Actions ordinaires***

Sous réserve des droits, avantages, restrictions et conditions applicables aux actions privilégiées en tant que catégorie, les actions ordinaires confèrent à leur porteurs les droits suivants : (i) un droit de vote par action ordinaire détenue, qui pourra être exercé lors de la tenue d'un vote des actionnaires, (ii) le droit de recevoir tout dividende déclaré par la Société autre que les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et (iii) le droit au partage proportionnel du reliquat des actifs de la Société au moment de sa liquidation ou de sa dissolution.

## **RUBRIQUE 6 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES**

Les actions ordinaires sont inscrites aux fins de négociation à la cote de la TSX sous le symbole « HRX ». Le tableau qui suit indique la fourchette des prix et le volume des actions négociées sur une base mensuelle pour chacun des mois du dernier exercice terminé :



Période	Haut	Bas	Volume (actions ordinaires)
<b>2010</b>			
Avril	6,15	5,19	387 201
Mai	6,10	5,36	879 818
Juin	6,10	5,07	981 984
Juillet	6,15	5,11	211 751
Août	6,07	5,76	157 145
Septembre	6,18	5,80	278 434
Octobre	6,15	5,65	229 336
Novembre	6,18	5,74	670 684
Décembre	6,10	5,90	524 082
<b>2011</b>			
Janvier	6,90	6,00	142 221
Février	8,50	6,75	971 813
Mars	9,20	7,72	571 543

### *Placements antérieurs*

Pour plus de renseignements sur les placements antérieurs au cours de l'exercice 2011 de chacune des catégories de titres non inscrits, prière de se reporter à la rubrique « **Capital-actions, régime d'options d'achat d'actions et régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat (régime d'achat d'actions)** » dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 qui figure sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.herouxdevtek.com](http://www.herouxdevtek.com) ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **RUBRIQUE 7 : ACTIONS ENTIÉRCÉES ET ACTIONS ASSUJETTIES À UNE RESTRICTION CONTRACTUELLE À LA LIBRE CESSION**

À la connaissance de la Société, aucun des titres de la Société n'est actuellement entiercé.

Aux termes d'une convention des actionnaires conclue entre Gilles Labbé, 2635-6246 Québec inc., Caisse de dépôt et placement du Québec (la « **Caisse** ») (collectivement, les « **actionnaires** ») et la Société, en date du 29 août 1989, telle que modifiée le 7 décembre 1994 par convention supplémentaire entre les actionnaires, 2945-0228 Québec inc. (société détenue en propriété exclusive par Gilles Labbé) et la Société (la « **convention des actionnaires** »), les actionnaires bénéficient de droits de premier refus entre eux. Nonobstant certaines exceptions spécifiques, dans le cadre du droit de premier refus, tant que la participation de la caisse dans la Société n'est pas inférieure à 10 %, tout actionnaire ayant l'intention (i) d'accepter une offre d'achat de ses actions de la part d'un tiers; (ii) d'offrir de vendre ses actions à un tiers, ou (iii) de solliciter des initiateurs éventuels pour acheter ses actions doit, à priori et aux termes des mêmes modalités, offrir ses actions aux autres actionnaires. La Société a octroyé des droits de préemption en faveur des actionnaires. La convention des actionnaires prévoit également que les parties doivent exercer les droits de vote rattachés à leurs actions afin qu'un certain nombre de candidats de la Caisse (nombre qui est tributaire de la participation de la Caisse dans le capital-actions de la Société et qui, en aucun temps, ne peut être inférieur à un) soient élus au conseil d'administration de la Société. En outre, la convention des actionnaires prévoit que l'approbation des actionnaires sera requise pour certaines décisions de la Société portant entre autres sur des modifications relatives à la nature des activités de la Société, aux statuts constitutifs de la Société ou à la structure de son capital-actions; sur l'octroi d'aide financière et, dans certains cas, sur la distribution d'actifs par la Société, l'approbation des dépenses en immobilisations, la déclaration de dividendes et les placements dans des entreprises non reliées et les acquisitions.

**TITRES ENTIERCÉS ET TITRES ASSUJETTIS  
À UNE RESTRICTION CONTRACTUELLE À LA LIBRE CESSION**

Catégorie	Nombre de titres entiercés ou assujettis à des restrictions contractuelles lors du transfert	Pourcentage de la catégorie
Actions ordinaires	7 958 221	26,37 %

**RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET HAUTS DIRIGEANTS**

Les noms, provinces et pays de résidence des administrateurs et des hauts dirigeants de la Société, leurs fonctions principales et l'année depuis laquelle les administrateurs siègent au conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après.

**Administrateurs**

Chacun des administrateurs a occupé son poste de façon continue depuis la date où il a été élu ou nommé pour la première fois. Le mandat en cours de chaque administrateur prendra fin immédiatement avant l'élection des administrateurs à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, prévue pour le 4 août 2011.

Nom	Fonctions principales au cours des cinq dernières années	Administrateur depuis	Nombre d'actions ordinaires
Claude Boivin <sup>(1)</sup> Québec, Canada	Consultant et membre de divers conseils d'administration	1994	18 000 <sup>(3)</sup>
John M. Cybulski <sup>(1)</sup> Floride, États-Unis	Directeur général, Aeroglobe LLC (entreprise internationale d'experts-conseils en affaires) et président du conseil de Héroux-Devtek inc.	2004	135 900
Paule Doré <sup>(1)(4)</sup> Québec, Canada	Administratrice de sociétés. De 2006 à 2009, conseillère spéciale du fondateur et président exécutif du conseil de Groupe CGI inc. (fournisseur de services complets en TI et de services de gestion des processus d'affaires). De 1990 à 2006, elle a été vice-présidente exécutive et chef de la direction corporative de Groupe CGI inc.	2010	13 400 <sup>(5)</sup>
Christian Dubé <sup>(2)</sup> Québec, Canada	Président de Cascades SAS, la filiale européenne de Cascades Inc. et président du conseil d'administration de Reno de Medici, une société publique italienne, dont les titres se transigent sur la Bourse de Milan et dans laquelle Cascades Inc. détient une participation de 40%. Vice-président, Développement des affaires, Cascades inc. (chef de file dans la fabrication, la transformation et la commercialisation de produits d'emballage, de papiers tissu et de papiers fins composés principalement de fibres recyclées)	2004	10 000

Nom	Fonctions principales au cours des cinq dernières années	Administrateur depuis	Nombre d'actions ordinaires
Jean-Louis Fontaine <sup>(2)</sup> Québec, Canada	Vice-président du conseil et administrateur, Bombardier Inc. (fabricant diversifié de matériel de transport)	1990	48 000 <sup>(6)</sup>
Gilles Labbé Québec, Canada	Président et chef de la direction, Héroux-Devtek inc.	1985	3 721 038 <sup>(7)</sup>
Louis Morin <sup>(2)</sup> Québec, Canada	Depuis juin 2010, président de Busrel Inc., fournisseur nord-américain d'articles promotionnels. Jusqu'au 31 mars 2009, vice-président et chef de la direction des finances de Quebecor Inc. (Quebecor est l'une des plus importantes sociétés médiatiques du Canada.)	2008	4 000
Réal Raymond <sup>(1)</sup>	Administrateur de sociétés. Jusqu'en 2007, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (société de financement et banque)	2010	17 000
Brian A. Robbins <sup>(2)</sup> Ontario, Canada	Président et chef de la direction, Exco Technologies Limited (fournisseur de pièces moulées et extrudées pour les marchés industriel et de l'automobile)	2000	40 000 <sup>(8)</sup>

<sup>(1)</sup> Membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise

<sup>(2)</sup> Membre du comité d'audit

<sup>(3)</sup> De ce nombre, 3 000 actions sont détenues par Gestion Marclo Inc., société contrôlée par M. Claude Boivin.

<sup>(4)</sup> Nommé au conseil d'administration et au comité des ressources humaines et de régie d'entreprise le 5 août 2010.

<sup>(5)</sup> Ces actions sont détenues par Fiducie Paule Doré, société contrôlée par M<sup>me</sup> Paule Doré.

<sup>(6)</sup> De ce nombre, 4 000 actions ordinaires sont détenues par Gestion Jean-Louis Fontaine Inc., société contrôlée par M. Jean-Louis Fontaine.

<sup>(7)</sup> De ce nombre, 3 667 501 actions ordinaires sont détenues par 2635-6246 Québec inc. et par 2945-0228 Québec inc., sociétés contrôlées par M. Gilles Labbé.

<sup>(8)</sup> Ces actions sont détenues par 555319 Ontario Limited, société dont M. Brian A. Robbins a la propriété exclusive.

M. Helmut Hoffman a été administrateur de la Société de 2000 à 2008. Depuis août 2008, il agit à titre d'administrateur honoraire et de membre honoraire du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. M. Hoffman assiste aux réunions du conseil et du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise et, par conséquent, reçoit une rémunération annuelle qui est équivalente à celle reçue par les administrateurs élus de la Société qui occupent ces postes.

### **Hauts dirigeants**

Nom du haut dirigeant	Poste au sein de la Société	Nombre d'actions ordinaires
Gilles Labbé	Président et chef de la direction, Héroux-Devtek inc.	3 721 038 <sup>(1)</sup>
Réal Bélanger	Vice-président exécutif, chef de la direction financière Héroux-Devtek inc.	181 996 <sup>(2)</sup>
Michael Meshay	Vice-président, Directeur général, Produits industriels	32 312

Nom du haut dirigeant	Poste au sein de la Société	Nombre d'actions ordinaires
Martin Brassard	Vice-président, Directeur général, Trains d'atterrissage	49 707
Richard Rosenjack	Vice-président, Directeur général, Aérostructure	59 755

(1) De ce nombre, 3 667 501 actions ordinaires sont détenues par 2635-6246 Québec inc. et par 2945-0228 Québec inc., sociétés contrôlées par M. Gilles Labbé.

(2) De ce nombre, 34 600 actions ordinaires sont détenues par 161437 Canada Inc., société contrôlée par M. Réal Bélanger.

Au cours des cinq dernières années, tous les administrateurs et hauts dirigeants de la Société ont occupé les fonctions principales ou autres postes de direction mentionnés ci-dessus, à l'exception de M. Louis Morin, qui a été premier vice-président et chef de la direction des finances de Bombardier Inc. d'avril 1999 à février 2003, chef de la direction des finances de Bombardier Produits Récréatifs inc. jusqu'en janvier 2006, et vice-président et chef des finances de Quebecor Inc. jusqu'au 31 mars 2009, et de M. Réal Raymond, qui a été président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada jusqu'en mai 2007.

Au 31 mars 2011, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, en tant que groupe, avaient la propriété effective, directement ou indirectement, de plus de 4 331 108 actions ordinaires représentant environ 14 % des actions ordinaires en circulation de la Société, ou exerçaient un contrôle sur ces actions ordinaires.

#### ***Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions***

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société n'est, en date de la présente notice annuelle, ni n'a été, au cours des dix années précédant la présente notice annuelle, administrateur, chef de la direction ou chef de la direction des finances d'une société qui, pendant que cette personne exerçait cette fonction (i) a fait l'objet d'une interdiction d'opération ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs ou (ii) après la cessation des fonctions de l'administrateur ou du chef de la direction ou du chef de la direction des finances, a fait l'objet d'une interdiction d'opération ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs à l'exception de Louis Morin qui était membre de la haute direction de Quebecor Inc. lorsque l'Autorité des marchés financiers a imposé une interdiction d'opération à l'attention de la direction du 2 avril 2008 au 20 mai 2008 en raison du dépôt tardif, par Quebecor, de ses états financiers annuels 2007 et du rapport de gestion y afférent après que Quebecor World ait déposé une requête en vue d'obtenir la protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada).

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société ou actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour avoir une incidence importante sur le contrôle de celle-ci n'est, en date de la présente notice annuelle, ni n'a été au cours des dix ans précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou membre de la haute direction d'une société qui, lorsque cette personne exerçait ces fonctions ou au cours de l'année suivant la cessation des fonctions de cette personne, a fait faillite, a fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivie par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux ou a été poursuivi, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou a fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.

En outre, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société ou actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour avoir une incidence importante sur le contrôle de celle-ci n'a, au cours des 10 années précédant la date de la présente notice annuelle, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou fait l'objet de la nomination d'un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite pour détenir ses biens.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ni aucun membre de la haute direction de la Société ou actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour avoir une incidence importante sur le contrôle de celle-ci n'a fait l'objet d'amendes ou de sanctions imposées par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité de réglementation en valeurs mobilières, ni n'a conclu une entente de règlement avec celle-ci ou ne s'est vue imposer une autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

#### **RUBRIQUE 9 : INTÉRÊTS DES EXPERTS**

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes qui ont préparé le rapport des auditeurs aux actionnaires de la Société conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a confirmé à la Société qu'il est indépendant au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Ce code est équivalent ou semblable aux codes de déontologie applicables aux comptables agréés dans les autres provinces du Canada.

#### **RUBRIQUE 10 : LE COMITÉ D'AUDIT**

Après examen des exigences du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « **Règlement 52-110** »), le conseil d'administration est d'avis que la Société respecte les pratiques qui y sont énoncées. Le texte qui suit présente la situation de la Société relativement aux exigences du Règlement 52-110 et a été préparé conformément à l'Annexe 52-110A1 — *Informations sur le comité d'audit à fournir dans la notice annuelle*.

##### **Charte du comité d'audit**

Le conseil d'administration de la Société a établi un comité d'audit (le « **comité d'audit** »). Le mandat du comité d'audit adopté par le conseil d'administration de la Société en 1996 et révisé annuellement figure à l'annexe A de la présente notice annuelle.

##### **Composition du comité d'audit**

Le comité d'audit est composé des quatre membres suivants : MM. Louis Morin, Brian A. Robbins, Christian Dubé et Jean-Louis Fontaine. Chacun des membres du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières au sens du Règlement 52-110, ce qui signifie que chacun d'eux (i) n'a aucun lien important, direct ou indirect, avec la Société, autre que le fait qu'ils sont des administrateurs de celle-ci et (ii) a la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles qui pourraient vraisemblablement être soulevées à l'égard des états financiers de la Société.

## **Formation et expérience pertinentes**

Chacun des membres du comité d'audit a développé une expérience et une expertise considérables relativement aux questions financières et comptables, lesquelles sont pertinentes à l'accomplissement de leurs fonctions respectives à titre de membres du comité d'audit. Plus précisément, chacun d'eux a développé et acquis (i) une compréhension des principes comptables utilisés par la Société dans la préparation de ses états financiers, (ii) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes comptables relativement au calcul des prévisions, des charges de régularisation et des réserves, (iii) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse et l'évaluation d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles qui pourraient vraisemblablement être soulevées à l'égard des états financiers de la Société, ou de l'expérience dans la supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant des activités de cette nature et (iv) une compréhension des contrôles internes et des procédures relatives à la communication de l'information financière.

Le texte qui suit décrit la formation et l'expérience de chacun des membres du comité d'audit qui est pertinente à l'accomplissement de leurs fonctions à titre de membre du comité d'audit :

### ***Louis Morin***

M. Morin est administrateur de la Société et a été nommé à titre de membre du comité d'audit en mars 2008. Il est président de Busrel Inc., fournisseur nord-américain d'articles promotionnels, depuis juin 2010. Du 15 janvier 2007 au 31 mars 2009, il a été vice-président et chef de la direction financière de Quebecor inc. De décembre 2003 à janvier 2006, il a été chef de la direction financière de Bombardier Produits Récréatifs Inc. D'avril 1999 à février 2003, M. Morin a été vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier Inc., société où il travaillait depuis 1982.

M. Morin est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et est comptable agréé.

### ***Brian A. Robbins***

M. Robbins est administrateur de la Société et membre du comité d'audit depuis 2000. Ses fonctions principales sont actuellement à titre de président et chef de la direction de Exco Technologies Limited. Il est un ancien administrateur d'Ontario Power Generation Inc., de TecSyn International, Inc., de Telepanel Systems Inc., d'Allgoods Inc., de Noma Industries Inc. et de Dofasco inc.

M. Robbins est membre du conseil d'administration d'AirBoss of America Corp. et de Exco Technologies Limited.

M. Robbins possède un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Waterloo (Ontario) et est un ingénieur spécialisé en génie mécanique. Il est membre de l'Association of Professional Engineers of Ontario.

### ***Christian Dubé***

M. Dubé est administrateur de la Société depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 et a été nommé membre du comité d'audit le 10 mai 2004. Ses fonctions principales sont actuellement à titre de président de Cascades SAS, la filiale européenne de Cascades Inc. et président du conseil d'administration de Reno de Medici, une société publique italienne, dont les titres se transigent sur la Bourse de Milan et dans laquelle Cascades Inc. détient une participation de 40%. Il est également vice-président, Développement des affaires de Cascades inc. et il a été le chef des finances de Cascades inc. de mai 2004 à mai 2010. Auparavant, il était premier vice-président et chef des finances de Domtar Inc. depuis 1998. Avant de se joindre à Domtar Inc., M. Dubé était directeur d'un grand cabinet comptable à l'échelle mondiale et exerçait ses

activités dans les domaines des fusions et acquisitions et du financement d'entreprises pour les clients internationaux du cabinet.

M. Dubé est actuellement membre du comité de direction de Cascades inc. M. Dubé est comptable agréé depuis 1979 et membre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Il possède un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval (Québec).

### ***Jean-Louis Fontaine***

M. Fontaine est administrateur de la Société depuis 1990 et a été à nouveau nommé à titre de membre du comité d'audit en août 2010. De 1990 à mai 2010, il a siégé au comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, sauf d'août 2007 à août 2008, année pendant laquelle il a siégé au comité d'audit.

M. Fontaine a débuté sa carrière chez Bombardier en 1964 à titre de vice-président, Production de sa division Ski-Doo et a gravi les échelons pour devenir vice-président, Produits de transport en 1974. Il a été nommé à titre de vice-président, Planification générale en 1977, poste qu'il a occupé jusqu'à ce qu'il devienne vice-président du conseil en 1988.

M. Fontaine est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario.

### **Politiques d'approbation au préalable**

Le conseil d'administration de la Société et le comité d'audit ont adopté des politiques portant sur les services rendus par les auditeurs externes.

Des services particuliers peuvent être rendus par les auditeurs externes de la Société qui ne sont pas incompatibles, en raison de leur nature, avec le maintien de leur indépendance professionnelle. Certains des services qui incombent aux auditeurs relèvent de la loi et sont regroupés, ci-après, sous le titre « Services d'audit ». D'autres services, figurant sous les titres « Services liés à l'audit » et « Services fiscaux », peuvent être rendus, au gré de la direction de la Société, par les auditeurs externes ou par d'autres fournisseurs. Certains types de services décrits sous le titre « Services interdits » ci-après, ne peuvent, en règle générale, sauf dans certains cas précis, être fournis par les auditeurs externes sans avoir une incidence défavorable sur leur indépendance professionnelle.

### ***Services d'audit***

- étude (services d'audit) des états financiers consolidés annuels de la Société;
- étude (services d'audit) des états financiers annuels de certaines entités ou groupes reliés;
- révision des notices annuelles, des rapports de gestion, des circulaires de sollicitation de procurations de la direction et d'autres documents d'information annuels de la Société;
- lecture des états financiers trimestriels consolidés de la Société;
- révision des prospectus et d'autres documents de financement de la Société et délivrance des approbations pertinentes, de lettres d'accord ou d'autres lettres requises par les parties intéressées;
- recherche comptable et consultation en matière d'application des principes comptables généralement reconnus.

### ***Services liés à l'audit***

- étude (services d'audit) des états financiers annuels des régimes de retraite des employés;
- préparation de rapports spéciaux requis par des tiers pour exécuter certaines obligations contractuelles ou autres incombant à la Société ou à l'une de ses filiales ou à l'un des membres du même groupe qu'elle;
- vérifications spéciales des procédures de contrôle;

- vérification des systèmes d'information non effectuée dans le cadre des services d'audit;
- services de vérification diligente afin d'assister la direction dans le cadre d'investissements de nature commerciale ou de décisions portant sur le désinvestissement;
- services conseils en préparation de la conformité au Règlement 52-109.

#### ***Services fiscaux***

- préparation et/ou révision des déclarations de revenus ou autres déclarations des unités d'exploitation nationales ou étrangères de la Société;
- consultations avec les autorités nationales ou étrangères portant sur le respect des dispositions relatives à l'impôt sur le revenu ou à la planification fiscale, y compris les impôts de nature fédérale, provinciale, d'État et les impôts sur le capital; le financement des impôts sur le plan international, l'élaboration de stratégies de structuration et de rapatriement; l'élaboration de stratégies visant l'imputation des pertes; la délivrance d'avis portant sur les dépenses en recherche et développement;
- consultations portant sur le risque lié à l'établissement des prix de cession interne et à son évaluation;
- régimes de rémunération des dirigeants, y compris les régimes de retraite, d'options d'achat d'actions et de rémunération différée;
- conformité aux impôts étrangers et planification fiscale relative à ceux-ci, y compris les services de préparation des déclarations de revenus applicables;
- conseils portant sur les impôts relatifs aux bureaux à l'étranger à l'égard de projets d'impôts sur le plan international, et coordination de ceux-ci;
- discussions portant sur les développements récents en matière d'impôts et réponse aux questions s'y rapportant au fur et à mesure qu'elles sont soulevées;
- soutien à l'égard des vérifications effectuées par les autorités fiscales;
- conseils portant sur les taxes à la consommation.

#### ***Autres services***

La traduction de l'information financière, incluant les états financiers, rapports de gestion, communiqués de presse, rapports annuels et trimestriels.

#### ***Autres services qui ne sont pas expressément interdits***

Bien que la possibilité que d'autres services soient rendus par les auditeurs externes de la Société ne soit pas exclue, ces services seront rendus uniquement suivant une approbation précise du comité d'audit ou d'un de ses membres désignés.

#### ***Services interdits***

Certains services sont jugés incompatibles avec l'objectif de préserver l'indépendance des auditeurs externes et sont par conséquent interdits. Ces services, sauf quelques exceptions, sont les suivants :

- les services de tenue des livres comptables ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers de la Société;
- les services spécialisés ou le soutien en matière de litige non liés à l'audit;
- la conception et la mise en place de systèmes d'information financière;
- les services d'évaluation, les opinions quant au caractère équitable ou les rapports quant aux contributions en nature;
- les services d'actuariat;



- les services d'impartition de l'audit interne;
- les fonctions de gestion;
- les services des ressources humaines;
- les services de courtier ou de conseiller en placements ou les services bancaires d'investissement;
- les services juridiques et autres services d'assistance judiciaire;
- la préparation des écritures de journal et de documents sources;
- les services de technologies de l'information;
- les activités de financement d'entreprises et autres activités similaires.

#### Honoraires pour les services rendus par les auditeurs externes

Le tableau qui suit présente le total des honoraires facturés par les auditeurs externes de la Société pour chacun des deux derniers exercices, par catégorie de services fournis par ces auditeurs à la Société.

	Exercices terminés les 31 mars	
	2011	2010
Honoraires d'audit <sup>(1)</sup>	439 100	403 500
Honoraires pour services liés à l'audit <sup>(2)</sup>	179 225	66 616
Autres honoraires <sup>(3)</sup>	16 043	19 918
Honoraires pour déclarations de revenus <sup>(4)</sup>	41 390	9 155
<b>Total</b>	<b>675 758 \$</b>	<b>499 189 \$</b>

(1) Des honoraires d'audit ont été facturés en contrepartie de services professionnels rendus dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés de la Société et de lectures trimestrielles des états financiers consolidés de la Société.

(2) Des honoraires pour services liés à l'audit ont été facturés pour des services de certification et des services connexes qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers consolidés annuels, et qui ne sont pas compris dans les honoraires visés au paragraphe (1) ci-dessus. L'augmentation cette année par rapport à l'année précédente s'explique par les honoraires encourus suite à l'acquisition d'Eagle Tool.

(3) D'autres honoraires ont été facturés en contrepartie de services autres que les honoraires d'audit, les honoraires pour services liés à l'audit et les honoraires pour déclarations de revenus. Ces services consistaient principalement en des services de diligence raisonnable et de traduction.

(4) Les honoraires pour déclarations de revenus ont été facturés dans le cadre de l'examen des déclarations de revenus et de consultations.

#### RUBRIQUE 11 : POURSUITES

En date des présentes, la direction de la Société n'a connaissance d'aucune poursuite ni d'aucun litige en cours, en instance ou imminent intenté par la Société ou contre elle, portant sur ses activités, qui pourrait être important pour un porteur d'actions ordinaires actuel ou potentiel.

#### RUBRIQUE 12 : MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

À la connaissance de la Société, aucun intérêt important détenu, directement ou indirectement, par un administrateur ou un membre de la haute direction de la Société ou par une personne ou une société qui est le propriétaire véritable direct ou indirect ou qui a le contrôle de plus de 10 % de toute catégorie ou

série des titres comportant droit de vote en circulation de la Société ou par une personne ayant un lien avec l'une de ces personnes ou un membre du même groupe que l'une de ces personnes n'a eu ni ne devrait avoir, au cours des trois derniers exercices terminés, une incidence importante sur la Société.

### **RUBRIQUE 13 : AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES**

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires de la Société est Société de fiducie Computershare du Canada, à son siège social à Montréal, au Québec.

### **RUBRIQUE 14 : CONTRATS IMPORTANTS**

La Société n'a conclu aucun contrat important autre que ses conventions de crédit modifiées et refondues conclues notamment par la Société et un groupe de prêteurs qui comprend la Banque Nationale du Canada, qui agit également à titre d'agent administratif, la Banque Scotia, La Banque Toronto-Dominion, la Banque Laurentienne du Canada, la Caisse centrale Desjardins et Bank of America Merrill Lynch (les « conventions »). La facilité de crédit de la Société a atteint, aux termes des conventions, 150 millions de dollars en mars 2011. Elle permet à Héroux-Devtek d'emprunter des fonds (soit en dollars canadiens ou une somme équivalente en dollars américains) auprès d'un groupe de banques afin de financer le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et les autres fins générales de l'entreprise, y compris les acquisitions. Cette facilité de crédit est garantie par tous les actifs de la Société, est assujettie à certaines clauses restrictives et à des garanties d'entreprise accordées par la Société et vient à échéance le 15 mars 2016.

### **RUBRIQUE 15 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires se rapportant à la rémunération et à l'endettement des administrateurs et des membres de la direction, aux principaux porteurs de titres de la Société, et aux options d'achat de titres, le cas échéant, sont inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société qui sera datée du 6 juillet 2011 et préparée relativement à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui doit avoir lieu le 4 août 2011. Des renseignements complémentaires sont également fournis dans les états financiers consolidés comparatifs de la Société et son rapport de gestion pour son dernier exercice complété.

La Société fournira à toute personne physique ou morale qui en fera la demande auprès du secrétaire général de la Société, à Héroux-Devtek inc., Bureau 658, Tour Est, 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 :

- a) dans le cadre d'un placement des titres de la Société aux termes d'un prospectus simplifié provisoire ou d'un prospectus simplifié :
  - (i) un exemplaire de la présente notice annuelle accompagnée d'un exemplaire (ou des pages pertinentes) de tout document qui y est intégré par renvoi;
  - (ii) un exemplaire des états financiers consolidés comparatifs de la Société pour son dernier exercice terminé, accompagné du rapport des auditeurs s'y rapportant, et un exemplaire des états financiers consolidés intermédiaires de la Société déposés après les états financiers consolidés pour le dernier exercice complété;
  - (iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société relative à l'assemblée des actionnaires la plus récente au cours de laquelle s'est tenue une élection d'administrateurs;

- (iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié qui n'est pas requis aux termes des alinéas (i), (ii) ou (iii) ci-dessus;
- b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas (i), (ii) et (iii) du paragraphe a) ci-dessus, dans la mesure où la Société peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est formulée par une personne physique ou une personne morale qui n'est pas un porteur de titres de la Société.

Des renseignements complémentaires portant sur la Société sont affichés sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## ANNEXE A

### MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

#### 1. Mission

1.1 Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans le cadre de ses responsabilités générales de gérance de la Société en :

- a) procédant à la sélection et la recommandation des auditeurs externes et à la revue de leur indépendance et de leur efficacité;
- b) procédant à la revue :
  - (i) des états financiers,
  - (ii) des processus de présentation de l'information financière,
  - (iii) des contrôles internes,
  - (iv) des processus d'audit,
  - (v) des systèmes d'information de gestion, et
  - (vi) des processus de gestion des risques financiers et des méthodes de contrôle visant leur gestion,pour en déterminer l'intégrité et l'efficacité; et
- c) servant d'intermédiaire entre le conseil d'administration et les fonctions de surveillance indépendantes (auditeur interne et externe).

1.2 Les auditeurs externes de la Société ont la responsabilité de rendre compte au conseil d'administration et au comité d'audit à titre de représentants des actionnaires et ces représentants des actionnaires ont le pouvoir et la responsabilité ultime de choisir, d'évaluer et, au besoin, de recommander le remplacement des auditeurs externes.

1.3 Le comité remplit ses responsabilités à l'endroit du conseil en assumant les fonctions énumérées à l'article 10 de ce mandat.

1.4 Bien que le comité d'audit ait les pouvoirs et les responsabilités énoncés dans ce mandat, son rôle en est un de surveillance. Les membres du comité d'audit ne sont pas des employés à temps plein de la Société et peuvent être ou ne pas être comptables ou auditeurs de profession; à tout événement, ils ne servent pas en cette capacité au comité d'audit. Par conséquent, ce n'est pas le devoir du comité d'audit d'effectuer les audits ni de déterminer si les états financiers de la Société et les divulgations sont complets et exacts et s'ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada ou aux règles et règlements applicables. Ces responsabilités sont celles de la direction et des auditeurs externes.

#### 2. Composition

2.1 Le comité est composé d'au moins trois (3) membres, nommés annuellement par le conseil d'administration parmi les administrateurs de la Société.

- 2.2 Chaque membre du comité doit être indépendant au sens du Règlement 52-110.
- 2.3 Aucun dirigeant ni employé de la Société ou d'une filiale de celle-ci ne peut être membre du comité.
- 2.4 Chaque membre du comité doit posséder des compétences financières au sens du Règlement 52-110, c'est-à-dire qu'il doit avoir la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à celles dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société.

Au moins un membre du comité a une « expertise comptable ou financière connexe » acquise soit à l'occasion d'une expérience antérieure de travail en finance ou en comptabilité, soit en vertu d'une certification professionnelle requise en comptabilité, soit en raison de toute autre expérience comparable ou d'une formation qui lui confère une sophistication financière, tel le fait d'être ou d'avoir été un chef de la direction ou un chef de la direction financière d'une entreprise ou d'avoir occupé au sein d'une entreprise une autre fonction de haut dirigeant ayant des responsabilités de surveillance financière, ce membre devant avoir la capacité d'analyser et d'interpréter une série complète d'états financiers, incluant les notes afférentes, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **3. Présidence**

- 3.1 Le président du comité est désigné par le conseil d'administration. En cas d'absence ou d'empêchement du président à une réunion, la présidence est assumée par un membre choisi par le comité.
- 3.2 Sont éligibles à la présidence, les membres ayant siégé au comité pendant deux ans, à moins d'une décision contraire du conseil d'administration.
- 3.3 La durée du mandat du président du comité confié à un membre du comité ne peut excéder cinq ans, à moins d'une décision contraire du conseil d'administration.
- 3.4 Le président du comité peut intervenir auprès du président du conseil, concernant la teneur des ordres du jour de certaines réunions du conseil d'administration, dans la mesure où il le jugera opportun ou nécessaire.

### **4. Secrétariat**

Le secrétaire de la Société, un secrétaire adjoint ou toute autre personne désignée par le secrétaire agit comme secrétaire du comité.

### **5. Tenue et convocation de réunions**

- 5.1 Le comité d'audit se réunit au moins une fois par trimestre et les réunions du comité sont tenues aux dates, heures et lieux fixés par le conseil d'administration. Les dates, heures et lieux des réunions du comité sont communiqués annuellement par écrit aux membres du comité, sans qu'il soit nécessaire d'en donner autrement avis.
- 5.2 Une réunion hors calendrier peut être convoquée en tout temps par le président du comité, le président du conseil, le président et chef de la direction de la Société, l'un des membres du comité, le vice-président exécutif et chef de la direction financière, le secrétaire ou un secrétaire adjoint de la Société, ainsi que par les auditeurs externes et ceux responsables de la fonction d'audit interne.

Un avis stipulant le but, le lieu, le jour et l'heure de chaque réunion hors calendrier doit être envoyé à chacun des membres du comité par la poste ou par tout autre moyen de communication téléphonique ou électronique, au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure et la date fixées pour la réunion.

Des réunions hors calendrier du comité peuvent être tenues sans avis, quand tous les membres du comité sont présents ou quand les membres absents renoncent par écrit à l'avis de convocation d'une telle réunion.

- 5.3 Les réunions du comité peuvent être tenues par téléphone ou par tout autre moyen permettant à tous les membres de communiquer adéquatement et simultanément entre eux. Les personnes qui participent à une réunion par téléphone ou par tout autre moyen de communication sont alors réputées y être présentes.
- 5.4 Les auditeurs externes ont le droit de recevoir les avis de convocation des réunions du comité et d'y être entendus.
- 5.5 Le comité peut convoquer une réunion du conseil d'administration afin d'étudier les questions qui intéressent le comité.
- 5.6 Les membres du comité se réunissent à huis clos, au moins une fois par année, sous la direction du président du comité.

## **6. Quorum**

- 6.1 Le quorum du comité est composé de la majorité des membres du comité.
- 6.2 Le quorum doit exister durant toute l'assemblée pour que les membres du comité puissent valablement délibérer et prendre une décision.
- 6.3 Sous réserve des articles 6.1 et 6.2 qui précèdent, les sujets soumis à toute réunion du comité qui nécessitent une décision sont approuvés par vote pris à la majorité des voix des membres présents.

## **7. Procès-verbaux**

- 7.1 Le procès-verbal de chaque réunion du comité, dûment approuvé par celui-ci, est consigné par le secrétaire dans un registre spécialement tenu à cette fin.
- 7.2 Le procès-verbal de chaque réunion du comité, dûment approuvé par celui-ci, est joint à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure du conseil d'administration, pour information de ce dernier. Le président du comité fait rapport verbalement des délibérations de toute réunion de celui-ci à une réunion du conseil d'administration qui suit.

## **8. Vacances**

Une vacance au sein du comité est remplie par le conseil d'administration, s'il le juge à propos. Le défaut de remplir une vacance n'invalide pas les décisions du comité en autant qu'il y ait quorum.

## **9. Embauche de conseillers externes**

Le comité d'audit a l'autorité de retenir les services de conseillers experts aux frais de la Société. En cas d'urgence, cette responsabilité est dévolue au président du comité. Le comité peut demander à tout dirigeant ou employé de la Société ou à son conseiller juridique externe ou à ses auditeurs internes ou externes d'assister à une réunion du comité d'audit ou de rencontrer l'un quelconque de ses membres ou de ses conseillers.

Le comité d'audit doit aviser le conseil d'administration sur l'étendue du financement requis pour le paiement de la rémunération des conseillers experts indépendants retenus pour conseiller le comité.

## **10. Fonctions et responsabilités**

Les fonctions du comité sont les suivantes :

### **10.1 Contrôle interne**

- 10.1.1 réviser sur une base annuelle le mandat de la fonction d'audit interne et s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires à la réalisation de son mandat et des responsabilités fixées;
- 10.1.2 si la fonction d'audit interne est impartie, en totalité ou en partie, à une firme externe de consultants, adresser au conseil d'administration de la Société des recommandations quant à la nomination de ces consultants et leur rémunération;
- 10.1.3 requérir de la direction de mettre en place et de maintenir des politiques et des mécanismes appropriés de contrôle interne, revoir, évaluer et approuver ces politiques et mécanismes;
- 10.1.4 évaluer l'efficacité des politiques et des mécanismes de contrôle interne de la Société avec le vice-président exécutif et chef de la direction financière ou tout autre dirigeant ou employé de la Société exerçant une responsabilité à l'égard de la fonction d'audit interne;
- 10.1.5 réviser les rapports des responsables de l'audit interne sur une base trimestrielle ou annuelle et s'assurer que les mesures nécessaires sont prises pour donner suite aux suggestions découlant de ce ou ces rapport(s);
- 10.1.6 prendre connaissance des recommandations de la direction de la Société et recommander au conseil d'administration de celle-ci la nomination ou la révocation d'un dirigeant responsable de la fonction d'audit interne de la Société;
- 10.1.7 réviser et approuver le plan annuel d'audit interne et s'assurer de l'indépendance et de l'efficacité de cette fonction;
- 10.1.8 requérir de la fonction d'audit interne qu'elle soit libre de toute influence qui pourrait nuire à sa capacité d'assumer ses responsabilités de façon objective et, à cette fin, obtenir de la direction la divulgation des services autres que d'audit interne rendus à la Société par les consultants auxquels cette fonction est impartie;

- 10.1.9 évaluer la performance globale des consultants externes auxquels la fonction d'audit interne a été impartie, en totalité ou en partie, incluant les services autres rendus par ces consultants, et analyser l'impact de ces services sur leur indépendance;
- 10.1.10 s'assurer de la collaboration entre l'audit interne et les auditeurs externes de la Société;
- 10.1.11 rencontrer, en l'absence de la direction, le dirigeant responsable de la fonction d'audit interne de la Société ou le consultant externe auquel cette fonction a été impartie;
- 10.1.12 réviser les lettres de représentation de la direction adressées aux auditeurs externes concernant les systèmes et contrôles financiers de la Société;
- 10.1.13 réviser les transactions entre parties liées (*related-party transactions*) et faire part de commentaires au conseil d'administration à l'égard de ces transactions;
- 10.1.14 réviser tout changement au code d'éthique de la Société touchant les hauts dirigeants financiers de la Société;
- 10.1.15 réviser les recommandations formulées par les organismes de réglementation ou par les auditeurs externes ou internes et faire rapport au conseil d'administration;
- 10.1.16 établir les procédures relatives à la réception, à la conservation et au traitement des plaintes reçues par la Société concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes, ou les questions d'audit et les procédures relatives à la présentation confidentielle et anonyme par les employés de la Société de leurs préoccupations à l'égard de questions douteuses en matière de comptabilité et d'audit;
- 10.1.17 réviser et approuver les politiques d'embauche de la Société relatives aux associés et aux employés ainsi qu'aux anciens associés et employés des auditeurs externes actuels ou des anciens auditeurs externes de la Société qui respectent les règles de déontologie de l'ICCA.

## 10.2 Auditeurs externes

- 10.2.1 adresser au conseil d'administration de la Société des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à leur rémunération;
- 10.2.2 réviser et discuter le rapport rédigé par les auditeurs externes indiquant d'une manière détaillée tous les éléments susceptibles d'influer sur leur indépendance et leur objectivité; recommander des mesures que devrait prendre le conseil d'administration pour s'assurer de l'indépendance des auditeurs externes;
- 10.2.3 approuver au préalable tous les services qui ne sont pas liés à l'audit et qui doivent être fournis à la Société ou à ses filiales par les auditeurs et s'assurer que les auditeurs externes ne rendent pas les services suivants à la Société;

### Services interdits non liés à l'audit

- les services de tenue de livres comptables et autres services liés aux livres comptables et aux états financiers de la Société;
- les services de soutien aux experts ou en matière de litige non liés à l'audit;



- la conception de systèmes d'information financière et leur mise en place;
- les services d'évaluation, opinions quant au caractère équitable d'une opération ou rapports quant aux contributions en nature;
- les services d'actuariat;
- les services d'impartition des audits internes;
- les fonctions de gestion;
- la prestation de services en matière de ressources humaines;
- les services de courtiers, de conseillers en placements ou les services bancaires d'investissement;
- les services juridiques et autres services de représentation;
- la préparation des écritures de journal et de documents source;
- les services de technologies de l'information;
- les activités de financement d'entreprises et autres activités similaires.

- 10.2.4 réviser la nature et l'étendue des travaux des auditeurs externes de la Société et recommander au conseil leur rémunération;
- 10.2.5 rencontrer les auditeurs externes et la direction pour discuter des états financiers annuels ou des opérations susceptibles de nuire à la bonne situation financière de la Société;
- 10.2.6 discuter avec les auditeurs externes non seulement l'acceptabilité, mais aussi la qualité des principes comptables suivis par la Société dans ses rapports financiers;
- 10.2.7 réviser les lignes directrices concernant l'octroi par la Société de contrats de services professionnels aux auditeurs externes, décrivant les critères et niveaux d'autorisation requis à l'égard des types de services autres que d'audit que les auditeurs externes sont autorisés à offrir à la Société;
- 10.2.8 réviser la lettre de recommandation annuelle des auditeurs externes de la Société sur le contrôle interne et assurer le suivi des mesures ultérieures prises par la direction;
- 10.2.9 rencontrer régulièrement les auditeurs externes de la Société en l'absence de la direction;
- 10.2.10 superviser le travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et autres que d'audit, et analyser l'impact de ces services sur l'indépendance des auditeurs, y compris la résolution de désaccords entre la direction et les auditeurs externes concernant la présentation de l'information financière; et
- 10.2.11 établir que le cabinet d'audit externe a un processus en place qui traite de la rotation de l'associé principal en audit et des autres associés en audit qui s'occupent du compte, comme l'exigent les règles d'indépendance de l'ICCA.

### 10.3 Information financière

- 10.3.1 réviser les états financiers trimestriels et annuels consolidés de la Société, après revue ou audit de ceux-ci par les auditeurs externes, et en recommander l'approbation au conseil d'administration de la Société; si jugé opportun, passer en revue les états financiers non audités de certaines filiales;
- 10.3.2 obtenir de la direction un rapport annuel, qui peut être verbal ou écrit, concernant les principes comptables utilisés aux fins de la préparation des états financiers de la

Société, incluant les politiques dont l'application est laissée à la discrétion ou au bon jugement de la direction;

- 10.3.3 sur une base annuelle, réviser avec la direction, les auditeurs externes et les responsables de la fonction d'audit interne, séparément, a) tout désaccord important entre la direction et les auditeurs externes ou les responsables de la fonction d'audit interne à l'égard de la préparation des états financiers, b) toute difficulté éprouvée au cours de l'audit, incluant toute restriction sur la portée du travail ou sur l'accès à l'information requise et c) la réponse de la direction à chacun de ces éléments;
- 10.3.4 annuellement ou périodiquement, si jugé opportun, réviser tous les changements importants aux principes comptables appliqués par la Société ou aux pratiques de divulgation financière qui sont suggérés par les auditeurs externes, la direction ou les responsables de la fonction d'audit interne; réviser avec les auditeurs externes, la direction et les responsables de la fonction d'audit interne, à intervalles appropriés, l'étendue à laquelle les changements ou améliorations aux pratiques comptables ou financières, tels qu'approuvés par le comité d'audit, ont été mis en application;
- 10.3.5 réviser tous les placements et opérations susceptibles de nuire à la bonne situation financière de la Société, lorsqu'ils sont portés à son attention par les auditeurs externes ou un dirigeant;
- 10.3.6 réviser et recommander au conseil d'administration l'approbation des documents d'information contenant de l'information financière, auditée ou non auditée, notamment l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, la notice annuelle et les communiqués de presse reliés à la publication des états financiers trimestriels et annuels consolidés de la Société;
- 10.3.7 s'assurer que les bonnes procédures sont en place aux fins d'examen de la divulgation par la Société d'information financière extraite ou tirée des états financiers de la Société, et évaluer périodiquement le caractère approprié de ces procédures;
- 10.3.8 réviser et discuter avec la direction toutes les transactions, tous les arrangements, toutes les obligations (y compris les obligations contingentes) et tous les engagements importants hors bilan, et autres relations de la Société ou de toute filiale avec des entités non consolidées ou autres personnes, qui peuvent avoir un effet immédiat ou futur important sur la situation financière, les changements dans la situation financière, les résultats d'exploitation, les liquidités, les ressources en capital ou sur des composantes importantes des revenus ou des dépenses;
- 10.3.9 s'enquérir auprès de la direction, des changements importants adoptés par des organismes tels que les Bourses ou les commissions des valeurs mobilières ainsi que ceux apportés aux normes comptables et pouvant avoir une incidence sur l'établissement ou la divulgation des états financiers de la Société et de ses filiales et en informer le conseil d'administration, s'il y a lieu; et
- 10.3.10 réviser le rapport de la direction relatif à tout litige, avis de cotisation ou toute autre réclamation de même nature, qui pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et s'assurer que ces réclamations d'importance soient correctement divulguées dans les états financiers.

#### 10.4 Divers

Exercer toute autre fonction qui lui est confiée par le conseil d'administration et lui adresser les recommandations qu'il juge appropriées sur les sujets qui sont de son ressort.